BILAN D'ACTIVITE

2013

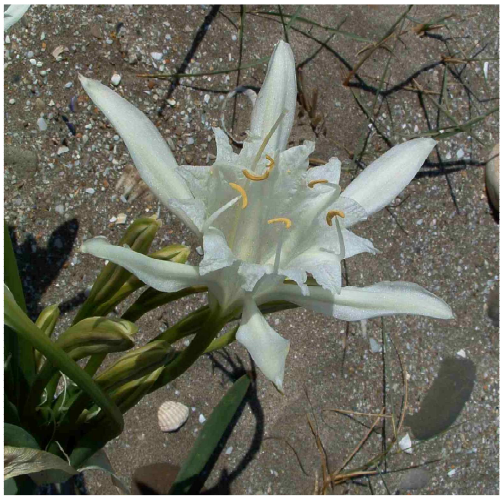

Rivage

SOMMAIRE

I. RIVAGE 3
I.1. Concertation et planification 3
a. Définition des objectifs annuels et pluriannuels de RIVAGE 3
I.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies 4
a. Gestion du syndicat 4
b. Communication et Sensibilisation 6
II. SAGE ET CONTRAT D'ETANG 9
II.1. Concertation et planification 9
a. Secrétariat et animation de la CLE : 9
b. Collaboration avec les programmes de gestion connexes 11
c. Révision du SAGE de l'étang de Salses-Leucate 12
d. Élaboration d'un contrat de mise en œuvre du SAGE (contrat d'étang ou autre forme) 13
II.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies 14
a. Amélioration des connaissances 14
b. Actions visant à améliorer l'état de la masse d'eau de l'étang 15
c. Suivi du milieu 16
III. ZONES HUMIDES 19
III.1. Concertation et planification 19
a. Animation de la concertation relative à l'élaboration de la SGZH 19
b. Validation des Objectifs de la SGZH issus du diagnostic des zones humides 19
c. Rédaction du Programme d'Actions de la SGZH 20
d. Suivi des politiques de gestion des Zones Humides à échelle globale 20
III.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies 21
a. Montage des projets qui rentrent dans le seul cadre de la SGZH 21
b. Participation à des projets concernés par la SGZH et le Docob Natura 2000 24
IV. Natura 2000 24
IV.1. Concertation et planification 24
a. Secrétariat et animation des différentes instances de concertation 24
IV.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies 25
b. Animation du PAEt 25
c. Animation du DocOb 27
d. Animation de la charte Natura 2000 31
e. Projet LIFE Lag'Nature 31
f. Gestion de la population de ragondins 32
V. BILAN SYNTHETIQUE 1

VI. ANNEXES 7
A1 Fonctionnement du syndicat 7
A2 Communication et sensibilisation 8
A3 Révision et mise en œuvre du SAGE 9
A4 Démarche de contrat partenarial 10
A5 Mise en œuvre du SAGE 11
A6 Mise en œuvre de la SGZH 12
A7 Mise en œuvre du DocOb Natura 2000 13

I. RIVAGE

I.1. Concertation et planification

a. Définition des objectifs annuels et pluriannuels de RIVAGE

La stratégie 2013-2017 du syndicat RIVAGE a été définie afin d'assurer une meilleure lisibilité des actions du syndicat notamment auprès de ses partenaires financiers. Cette stratégie est développées autour de 4 objectifs qui s'appuient sur : les compétences du syndicat, les objectifs des documents de gestion qu'il anime et les objectifs supra-bassins, que ce soit dans les domaines de la gestion de l'eau et des zones humides (SDAGE 2010-2015 et SDAGE 2016-2012) ou dans le domaine de la biodiversité en veillant à une cohérence entre les stratégies de gestion des milieux naturels et le développement économique.
Les objectifs 2013-2017 du syndicat sont par conséquent :

i. Parvenir à une bonne qualité de la masse d'eau de l'étang à travers l'animation et la coordination des actions préconisées par le SAGE et à mettre en œuvre via une future démarche partenariale.
ii. Préserver la biodiversité en agissant en faveur des habitats et des espèces à travers l'animation du Docob Natura 2000 des sites Complexe lagunaire de Salses-Leucate.
iii. Préserver les zones humides du bassin versant à travers le portage d'une stratégie locale sur les zones humides - interface eau/biodiversité.
iv. Faire vivre un projet de territoire basé sur la qualité de la lagune, des milieux naturels et zones humides du bassin versant en prenant en compte l'économie locale.

La stratégie d'action de RIVAGE à moyen terme face à ces objectifs est développée ici. Les moyens de mise en œuvre seront détaillés dans les programmes d'actions successifs.

Faire vivre un syndicat de gestion capable de porter les projets

1. Maintenir la mobilisation des élus de RIVAGE à travers des objectifs intégrateurs des politiques globales de gestion de l'eau et de la biodiversité mais proches du terrain. Assurer pour cela le bon fonctionnement notamment financier du syndicat.
2. Placer RIVAGE en position de maître d'ouvrage soit pour les actions de gestion transversales soit pour des actions ponctuelles dans la limite de ses compétences et moyens d'action.
3. Assurer une collaboration étroite avec les partenaires techniques et financiers de la structure et rendre compte régulièrement des avancées réalisées.
4. Adapter la structure en fonction de l'évolution du contexte territorial ou réglementaire.

Mobiliser les acteurs du territoire à travers les instances de concertation

1. Remobiliser la CLE à travers la validation du SAGE et la mise en place d'une démarche partenariale au plus proche des réalités locales.
2. Continuer à faire vivre le COPIL Natura 2000 et la Comité de suivi des zones humides.
3. Communiquer et sensibiliser le public.

Mettre en œuvre les divers plans de gestion

1. Programmer les actions de gestion des milieux aquatiques et coordonner leur mise en œuvre. Le cas échéant étudier la participation de RIVAGE à des projets européens en vue de multiplier les opportunités de financement
2. En particulier relancer un programme multi-partenarial de mise en œuvre du SAGE.
3. Continuer la mise en œuvre du DocOb et de la stratégie de gestion des zones humides.

Ces objectifs et stratégie d'action validés par le conseil syndical en juin 2013 ont été présentés aux partenaires techniques et financiers de RIVAGE.

Comme en 2011 et 2012, une réunion de bassin versant a été organisée à l'initiative de l'Agence de l'Eau et de l'État en octobre 2013. Cette discussion a permis de faire un point d'avancement sur le programme d'action 2013 et les difficultés rencontrées dans le cadre de la mission animation du SAGE, SGZH, animation de la démarche de contrat partenariale ainsi qu'à la gestion du syndicat. Elle a permis de revoir les opérations à mener dans l'avenir sur le périmètre en fonction des avancées en 2013, au vu des suivis scientifiques disponibles et par rapport aux actions inscrites au Programme de Mesures du SDAGE.
Le programme d'action 2014 de RIVAGE a été calé sur objectifs 2013-2017 validés et ajustés en fonction des conclusions de cette discussion.

I.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies

a. Gestion du syndicat

Gestion administrative et financière du syndicat
Aucune opération de gestion administrative particulière n'a été nécessaire en 2013 à part la gestion courante liée au fonctionnement du syndicat (cf. prochain paragraphe).
Concernant la gestion financière du syndicat, l'année 2013 a été marquée par un retour à une situation de trésorerie plus confortable qu'en 2012 grâce à des mesures prises sur le budget 2013 (ajustement des cotisations des membres de RIVAGE aux subventions perçues et non attribuées, plan de trésorerie, négociation d'une nouvelle ligne de trésorerie). La situation s'est par conséquent améliorée courant 2013 avec néanmoins un léger passage délicat en fin d'année rendant nécessaire une poursuite des efforts budgétaires pour 2014.
La programmation des subventions par l'Agence de l'Eau sur deux années successives est une mesure qui est fortement appréciée dans la gestion financière du syndicat. Une poursuite de ce système est souhaitée et sera appréciée à sa juste valeur.

L'année 2012 s'est clôturée par un déficit de fonctionnement (11760,56€) et par un excédent d'investissement (18 878,60€) traduisant les difficultés financières rencontrées fin 2013. Étant donné les excédents 2011 reportés sur le fonctionnement 2012, ce déficit a pu être réduit à 5481,80€ mais il devra être reporté au bilan du budget 2013.
Toutes les opérations et le suivi comptable sont assurés par la directrice en collaboration avec les services de la mairie de Leucate.

Gestion des charges courantes liées au fonctionnement du syndicat
Au courant de l'année 2013, 5 conseils syndicaux ont été organisés. Les thématiques abordées sont résumées dans le tableau ci-joint. Les procès verbaux qui sont joints en
A1 de ce bilan d'activité permettent d'entrer dans le détail des discussions et des décisions prises au cours de ces réunions.
Tout le personnel intervient pour sa partie dans l'organisation des comités syndicaux et toute l'équipe est systématiquement présente lors de ces réunions.

Date	Ordre du jour
11 janvier 2013	– *Validation du PV de la réunion du 16 novembre 2012,* – *Validation du programme d'actions 2013,* – *Complément de délibération relative aux cotisations des membres de RIVAGE,* – *Vote du budget prévisionnel 2013,* – *Fixation des taux concernant les possibilités d'avancement de grade,* – *Projet pédagogique de sensibilisation "Littoral" en collaboration avec le GRAINE,* – *Questions diverses.*

4 avril 2013	– *Validation du PV de la réunion du 11 janvier 2013,* – *Vote du compte administratif 2012,* – *Vote du compte de gestion 2012,* – *Affectation des résultats,* – *Point sur les difficultés financières et RIVAGE (ajustements budgétaires, ligne de trésorerie),* – *Budget supplémentaire 2013,* – *Fixation des taux concernant les possibilités d'avancement de grade,* – *Questions diverses.*
13 juin 2013	– *Validation du compte rendu de la séance du 04 avril 2013.* – *Révision de la délibération concernant le contrat Natura 2000 du Mouret.* – *Délibération sur la nouvelle ligne de trésorerie proposée par la Caisse d'épargne.* – *Délibération sur le principe d'une mesure compensatoire concernant l'Euphorbe de Terracine* – *Convention de gestion de la Maison de l'étang (Leucate/RIVAGE).* – *Questions diverses*
15 novembre 2013	– *Validation du compte rendu de la séance du 13 juin 2013,* – *Décision modificative sur le budget 2013* – *Point d'information budget et trésorerie 2013,* – *Point d'avancement sur le programme 2013 et préparation du programme d'action 2014,* – *Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2014,* – *Agrément pour l'accueil de personnes en service civique (débat)* – *Questions diverses (démarche partenariale/contrat d'étang : projets potentiels à maîtrise d'ouvrage RIVAGE, fonctionnement de la maison de l'étang de Salses-Leucate, communication RIVAGE …).*
29 novembre 2013	– *Validation du compte rendu de la séance du 15 novembre 2013,* – *Validation du programme d'action 2014,* – *Vote du budget primitif 2014,* – *Agrément pour l'accueil de personnes en service civique (vote),* – *Délégation de signature pour souscription de contrat téléphonie et photocopie,* – *Convention de gestion du secteur Nord communal,* – *Questions diverses.*

Gestion de l'équipe

Équipe permanente :

Aucune modification dans le personnel constituant l'équipe permanente n'est intervenue en 2013.

Stagiaires :

Emilie DE BLAS a réalisé un stage de 6 mois (Master II/Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral / Institut Européen de la Mer et du Littoral de Brest) sur la l'élaboration d'un plan de gestion sur le site de la Sagnette à Saint Hippolyte. Ce travail permet de répondre aux objectifs du DOCOB des sites Natura 2000 et de la Stratégie de Gestion des Zones Humides. L'élaboration du plan de gestion a été faite en collaboration avec un comité de gestion comprenant les parties prenantes du projet et les partenaires associés. Les premières actions issues de ce plan de gestion ont pu être mises en œuvre dès septembre 2013 : gestion des espèces envahissantes, mise en place des

premiers éléments de canalisation de la fréquentation et mise en place des éléments d'information/ sensibilisation.

Julie BARDY, a réalisé un stage de deux mois à RIVAGE dans le cadre de sa licence professionnelle GADER à l'IUT Perpignan). Elle ainsi collaboré à l'organisation des JMZH 2013.

Sébastien ROQUES, a réalisé un stage bénévole d'un mois au syndicat RIVAGE dans le cadre de sa Licence 2 Biologie des organismes, de populations et des Écosystèmes (l'Université Paul Sabatier Toulouse III). Dans le cadre de se stage, il a participé d'une part aux missions de sensibilisation et de communication du syndicat (dispositif DSL en collaboration avec le Graine LR) et d'autre part à la préparation du chantier de griffes de sorcières programme dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (mise à jour de la cartographie de la couverture des griffes de sorcières sur le Mouret à Leucate).

b. Communication et Sensibilisation

Presse, Internet et Communication locale

Les opérations menées par RIVAGE font régulièrement l'objet de communications dans la presse locale et régionale.

Le site internet de RIVAGE (www.rivage-salses-leucate.fr) est couramment mis à jour pour informer des opérations réalisées, indiquer les événements à l'attention du grand public (Sorties nature, JMZH, etc.) et mettre à disposition des partenaires de RIVAGE et des acteurs du territoire certains documents de travail (compte rendu, tableau de bord, études et publications…). Il est aussi possible de consulter les périmètres et emprises des démarches menées par le syndicat (Quels sont les périmètres SAGE ou Natura 2000 ? Suis-je ou non en Zone Humide ? Ou sont les ENS, les terrains du CDL, la limite du DPM ? Ce sont des questions fréquemment posées).

Communication information envers les partenaires scientifiques et institutionnels

RIVAGE communique également régulièrement envers les partenaires scientifiques et institutionnels sur les opérations menées sur son territoire.

Différentes interventions ont été réalisées par le personnel de RIVAGE auprès des partenaires scolaires et universitaires :

- Visite de terrain et porter à connaissances des missions de RIVAGE (avec Université Pierre et Marie Curie Paris VI /Laboratoire Arago à Banyuls-sur-Mer dans le cadre de l'Unité d'enseignement : Qualité écologique des écosystèmes côtiers (28/10/2013). Lors de cette intervention un échantillonnage a pu être réalisé de façon à orienter les travaux des étudiants sur une problématique réelle de terrain en l'occurrence la contamination bactériologique des palourdes sur le site REMI a proximité de la base conchylicole.
- Visite de terrain et porter à connaissances des missions de RIVAGE (avec Université Pierre et Marie Curie Paris VI /Laboratoire Arago à Banyuls-sur-Mer dans le cadre de l'Unité d'enseignement : Fonctionnement des écosystèmes côtiers méditerranéens (23/10/2012). Lors de cette intervention des échantillons ont pu être prélevés en vue de la qualification de la matière organique dans la zone de l'anse de Leucate.
- Plusieurs interventions ont été faites dans le cadre de la Licence GADER à l'IUT de Perpignan. Ces interventions ont à la fois porté sur les thématiques Natura 2000 et zones humides mais ont également traité du rôle d'un syndicat de gestion (mars, novembre et décembre 2013). En retour (ou en complément) de la formation un travail de terrain d'identification des friches agricoles et des zones de dépôts sauvages a été réalisé par les étudiants.

Communication envers le grand public

RIVAGE a travaillé à compléter les panneaux installés en 2012 sur la thématique lagune. Ainsi, les maquettes pour des panneaux portant sur les zones humides ont été conçues. Néanmoins, ces panneaux n'ont pu être installés en 2013 mais les secteurs cibles ont d'ores et déjà été identifiés sur la commune de Salses-le-Château.
Sur la commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque 3 panneaux « entrée de site Natura 2000 » ont été installés et financés par la commune. RIVAGE à conçu ces panneaux et participé à leur installation.
Les maquettes des deux types de panneaux sont présentées en Annexe 2.

En ce qui concerne les différentes réunions d'information, RIVAGE a organisé une rencontre spécifique pour informer les usagers du site d'El communal sur les bonnes pratiques environnementales des parcelles louées par la commune de Saint-Hippolyte. Cette réunion était plus spécifiquement orientée autour des thématiques zones humides et Natura 2000. Le compte rendu de cette réunion est présenté en Annexe 2.

Éducation à l'environnement et sensibilisation du grand public

En 2013 les actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation du grand public ont été développées à travers deux axes :

- les interventions auprès du grand public on eu lieu lors des 11déploiements de l'Aucèl dans le cadre du DSL (Dispositif de Sensibilisation au Littoral) pour lequel RIVAGE est en partenariat avec le GRAINE Languedoc-Roussillon.
- l'ouverture de la Maison de l'étang,
- les interventions auprès du grand public lors d'événements ponctuels ou récurrents (JMZH, …).

Un programme **d'animations estivales** a été proposé par RIVAGE sur le modèle des opérations de sensibilisation du grand public à travers l'Aucèl débutées dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature. Étant donné que l'année précédente les sorties nature n'avaient rencontré qu'un faible succès, les animations se sont limitées en 2013 sur le déploiement de l'Aucèl dans les zone favorables. Le planning de d'action est indiqué ci-dessous, le bilan de cette opération n'est pas encore disponible (fourni par le GRAINE-LR).

Mardi 23 juillet	Mercredi 24 juillet	Jeudi 25 juillet	Vendredi 26 au Samedi 27 juillet	Dimanche 28 juillet	Lundi 29 au Mardi 30 juillet	Mercredi 31 juillet
Port Leucate	**Fitou**	**St Laurent de la Salanque**	**Le Barcarès**	**Torreilles**	**Port Leucate**	**Port Leucate**
Plage de l'Hacienda	Marché Bio	Marché	Plage du Lydia	Plage	Plage du Kyklos	Plage de l'Hacienda

En complément de ce programme RIVAGE a également participé à un certain nombre d'autres animations : « Marché Bio à Fitou » à Fitou, « Rock 'N Gliss » au Barcarès.

La **Maison de l'étang** aménagée dans le cadre du projet LIFE+ LAG'Nature et inaugurée dans le cadre des JMZH 2013 a ouvert ses portes dès juin 2013. Une campagne d'information systématique envers notamment les offices du tourisme, les syndicats d'initiative, les campings a été réalisée en collaboration avec la mairie de Leucate qui assure le fonctionnement de la Maison de l'étang (convention avec RIVAGE) en fournissant le personnel pendant les heures d'ouverture. Le personnel a été formé par RIVAGE de façon pouvoir compléter l'information proposée dans les panneaux exposés par des explications complémentaires. La fréquentation de la Maison de l'étang a atteint 6000 personnes du mois de juin à septembre 2013.

Dans le cadre de la **JMZH 2013** (célébrée par près de 160 pays le 2 février), RIVAGE a de nouveau proposé une gamme complète d'animations du 1er au 7 février 2013 :

- Une journée de conférences scientifiques et techniques (conférences, tables rondes, projections)
- Un chantier bénévole de gestion des espèces envahissantes,
- Une sorties Nature : ballade équestre.
- Une exposition
- Des animations scolaires (4 animations de type sortie nature dont une combinée avec un chantier d'arrachage de griffes de sorcières)

Un bilan détaillé de cette manifestation est fourni en Annexe 2 de ce document.

RIVAGE a organisée deux sessions de formation auprès de lycées agricoles suivies d'un chantier d'arrachage de griffes de sorcières (Lycée agricole de Narbonne 19/03/2013 et Lycée agricole de Pézenas 12/09/2013). Les interventions ont principalement été orientées sur les enjeux que représentent les Zones Humides et les habitats naturels d'intérêt communautaire. Les jeunes ainsi formés s'investissent en échange dans différentes taches de préservation des ZH.

On peut noter par ailleurs un certain nombre d'opérations de sensibilisation en milieu scolaire et visant le grand public qui ont été menées en 2013 sur le territoire de RIVAGE sans intervention financière de RIVAGE. Ces animations ont été gérées de façon autonome par les association ; il convient cependant de la citer ici car elles viennent compléter l'action du syndicat. La liste ci-dessous reprend les projets animés par les différentes associations actives sur le territoire :

LPO Aude

En 2013 une ballade nature a été organisée par cette association sur le site des Dosses au Barcarès

Association LABELBLEU

Les animations de cette association portaient majoritairement sur un public scolaire mais concernaient également quelques animations grand public

Animation scolaires

Classe biodiversité marine 2012/13	Collège A. De Gonzage	Port Leucate
Jardin du lido de Toreilles 2012/13	école J. Vernes	Torreilles (inclus dans les sites Natura 2000 animés par RIVAGE)
Classe littoral 2012/13	collège J. Mermoz	Saint Laurent de la Salanque
Classe biodiversité marine 2012/13	école primaire Cortada	Saint Laurent de la Salanque
Classe littoral EAU 2012/13	école primaire Perrault	Saint Laurent de la Salanque
Classe EAU et nappes SMPR 2012/13	école primaire Cortada	Saint Laurent de la Salanque
Jardin du lido de Barcarès 2013/14	école J. Vernes	Barcarès
Classe biodiversité marine 2013/14	école primaire Cortada	Saint Laurent de la Salanque
Classe biodiversité marine 2013/14	collège J. Mermoz	Saint Laurent de la Salanque
Classe EAU et nappes SMPR 2013/14	école J. Vernes	Barcarès
DSL scolaire	ACM du Barcarès	Barcarès

Ces animations qui pour la plupart se sont déroulées en plusieurs séances ont touché au total près de 250 élèves allant du primaire au collège.

Animation grand public

Fête de la nature	Site des Dosses	Barcarès
Campagne echogestes	port	Barcarès

Ces animations ont touché au total une trentaine de personnes .

Le syndicat RIVAGE a engagé dès fin 2013 la réflexion sur la possibilité d'agrément du syndicat pour l'accueil de personnes effectuant un service civique. Une des missions qui pourrait être développée dans ce cadre concernerait le développement du volet EEDD scolaire du syndicat avec comme base d'accueil la Maison de l'étang. Cette mission serait facilitée par le déplacement des bureaux de RIVAGE à le Maison de l'étang programmée pour début 2014.

II. SAGE ET CONTRAT D'ETANG

II.1. Concertation et planification

L'Arrêté de renouvellement a été signé le 18 juillet 2011. M. Michel PY a été élu Président de la CLE et de nouvelles Règles de fonctionnement ont été approuvées lors de la séance du 03 novembre 2011. Le **dernier arrêté de modification date du 19 mars 2013**.

a. Secrétariat et animation de la CLE :

Animation de la CLE et des groupes de travail dans le cadre de la fin de la révision et de la validation du SAGE et de l'évaluation environnementale

Animation de la CLE :

Deux CLE ont été convoquées en 2013 pour la révision du SAGE (Cf. comptes rendus joints en Annexe 3) :

- Le **15 février 2013** avec à l'ordre du jour la présentation de la dernière partie du PAGD (Usages et Risques) et de l'évaluation environnementale du SAGE.
- **Et le 07 juillet 2013** avec à l'ordre du jour la **validation du PAGD, du projet SAGE et de l'évaluation environnementale**, ainsi qu'un point d'avancement sur la Stratégie de gestion en faveur des zones humides et sur la démarche partenariale.

Animation de comités techniques :

Les réunions de concertation avec les services de l'État ont principalement porté sur la validité juridique du projet SAGE grâce à une relecture avec un cabinet d'avocats spécialisés en Droit public et mandaté par l'Agence de l'Eau RM. Cette relecture a commencé le 30 octobre 2012 par une analyse formelle de l'ensemble du document. En 2013, chacune des dispositions ont été analysées lors de différentes rencontres et corrigées :

- 15 avril, DPC Consultant, RIVAGE, DDTM 11, DREAL, Agence de l'Eau RM : analyse des "Dispositions Eau" et de la Règle n°1 du Règlement.
- 17 mai, en présence du président de le CLE et de membres du bureau ainsi que DDTM 11, DREAL, Agence de l'Eau RM, DPC Consultant et RIVAGE : analyse des "Dispositions Eau" et accord du Bureau sur le principe et la pertinence de l'appui juridique ainsi proposé.
- 3 juin, DPC Consultant, RIVAGE, DDTM 11, DREAL, Agence de l'Eau RM : analyse des "Dispositions Ressources" et "Zones humides".
- 14 juin, rencontre avec l'Agence de l'Eau RM pour une relecture du PAGD avec l'appui des différents services.
- 17 juin, DPC Consultant, RIVAGE, DREAL, Agence de l'Eau RM : analyse des "Dispositions Espaces naturels", "Usages" et "Risques".

Un autre Comité technique a aussi été organisé sur l'évaluation environnementale du SAGE :

- 10 juin, cabinet Ectare, DREAL, Agence de l'Eau RM : relecture et correction du Rapport de l'évaluation environnementale du SAGE.

Animation du Comité d'étang dans le cadre des suites à donner au deuxième contrat d'étang

Lors de la CLE du 11 juillet 2013, la démarche de contrat partenarial a été présentée aux membres de le CLE et le principe a été validé. La CLE a accepté d'être le Comité de pilotage de cette démarche tel que cela a été le cas pour les deux contrats d'étang précédents. L'animation de la CLE dans le cadre de ce contrat est assurée par la directrice de RIVAGE.

Animation de la CLE et organisation des procédures en cas de demande d'avis

En 2013, la DREAL a sollicité la CLE de Salses-Leucate pour deux demandes d'avis sur des projets ayant un impact sur l'eau et les milieux aquatiques. En raison de l'impact des dossiers limité à une partie du bassin-versant et suivant les Règles de fonctionnement de la CLE du 3 novembre 2011, c'est le Bureau de la CLE qui a été amené à s'exprimer sur :

- Extension du port de plaisance de Port-Leucate, en mars 2013, avis favorable du Bureau.
- Recharge des plages du Barcarès, en mars 2013, avis favorable du Bureau.

Animation de la CLE dans le cadre de l'élaboration du SDAGE 2016-2021

La CLE s'est prononcée en avril 2013 sur les Grands enjeux de l'EAU en vue de l'élaboration du projet de SDAGE, 2016-2021.
La chargée de mission SAGE a par ailleurs suivi divers travaux en lien avec ce SDAGE : détermination du RNAOE 2021 sur l'étang de Salses-Leucate (9/04/2013), réunion sur l'État des eaux 2012 et 10° programme Agence de l'Eau (11/04/2013), COM Geo Côtier-Ouest (17/10/2013).

Animation des groupes de travail et rencontre des acteurs pour la mise en œuvre du SAGE

Au vu de l'avancement de la révision du SAGE, les groupes de travail avec les acteurs du territoire ont plus porté sur la mise en œuvre du SAGE que sur sa révision.
Deux groupes de travail à l'initiative de RIVAGE correspondant à différentes problématiques sur identifiées pour le territoire ont ainsi été organisés à l'initiative de RIVAGE. Les comptes rendus de ces réunions sont fournis en Annexe 3 de ce bilan.
Il s'agit pour la première de la *gestion des goélands* en milieu urbain (Le Barcarès, 03/07/2013).

La problématique de *l'assainissement sur la commune d'Opoul-Périllos* a également été abordée (10/07/2013). La réflexion de la gestion de l'assainissement eaux usées et pluvial rentre également dans le cadre de la mise ne œuvre de la SGZH. PMCA qui a la compétence eaux usées et eaux pluviales pour cette commune a été sensibilisée à la problématique constatée sur la commune de connexion entre les réseaux eaux pluviales et le réseau eaux usées. Ceci conduit à la fois à un mauvais fonctionnement de la STEU et à une dégradation de la mare d'Opoul qui de ce fait recueille lors d'épisode de forte pluviométrie les eaux usées débordant des réseaux sursaturés.

RIVAGE suit également un certain nombre de démarches qui sont mises en œuvre par d'autres partenaires et qui sont de nature à participer à l'amélioration de la qualité de l'état de l'étang ou des milieux naturels périphériques. Dans ce la, la chargée de mission SAGE veille à ce que les objectif et/o normes de rejet du SAGE soient bien prises en compte dans les projets et apporte sont soutien technique et se connaissance du milieu. Il s'agit dans ce cas de plusieurs projets :

Schéma directeur d'assainissement eaux usées de Salses-le-Château. Un point a été fait avec le SATESE pour le dossier de consultation des offres (02/04/2013)

Schéma directeur des eaux pluviales du Barcarès. Suivi du projet et participation à la réunion de travail au Barcarès le 18/12/2013.
Cabanisation sur le site de la Roquette à *Salses-le-Château*. Discussion avec le CAUE des Pyrénées-Orientales (26/09/2013) pour apporter les informations nécessaire à la prise en compte des milieux aquatiques et terrestres dans le projet de mise ne valeur du site porté par le CAUE.

Dans le cadre cette animation et mise en œuvre du SAGE d'autres échanges - rencontres ont eu lieu :

- Dans le cadre de la gestion des portes des graus, participation à la réunion du 12 mars avec les pécheurs, les conchyliculteurs, les communes et la DML.
- Rencontre avec une association de pratiquant libre de kitesurf pour organiser des pratiques plus règlementaires et plus respectueuses de l'environnement, le 3 avril.
- Participation à un forum sur la conchyliculture organisé par Euroshell, le 10 avril à Mèzes.
- Participation à une commission nautique à Saint-Laurent-de-la-Salanque le 18 avril. Une nouvelle zone de kitesurf sur les bords d'étang au niveau du terrain militaire n'a pas été acceptée.

b. Collaboration avec les programmes de gestion connexes

Participation aux CLE et échanges techniques avec les autres SAGE du territoire et limitrophes

Autour du périmètre du SAGE de l'étang de Salses-Leucate, il existe plusieurs autres SAGE, avec lesquels la gestion des masses d'eau doit être cohérente. En effet, la principale ressource en eau du périmètre est gérée par un autre SAGE, celui des Nappes Plio-quaternaires de la plaine du Roussillon. Les échanges entre les élus et techniciens respectifs sont donc très importants afin d'appliquer les principes de gouvernance. Plusieurs réunions ont été organisées à différents niveaux :

- Quatre Comités techniques du SAGE des nappes Plio-quaternaires de la plaine du Roussillon, sur l'étude des volumes prélevables (30 janvier) ou la réflexion pour la phase Tendances et scénario (le 22 février, le 2 juillet et le 3 octobre). Sur d'autres réunions où nous n'avons pas pu nous rendre, les comptes-rendus ont été envoyés.
- Participation à deux CLE des nappes du Roussillon avec l'élu du SAGE de l'étang de Salses-Leucate les 23 mars et 14 novembre (élargie) portant notamment sur la stratégie du SAGE des nappes du Roussillon à mettre en place.
- Comité inter-SAGE pour l'ensemble du département 11 (élus, techniciens) le 11 décembre avec comme trame la gestion quantitative des ressource en eau.

Participation aux réunions de concertations et échanges d'informations avec les autres outils de gestion (notamment les SCOT)

Beaucoup de démarches de planification interfèrent avec le périmètre du SAGE de l'étang. La connaissance de ces démarches doit être intégrée dans le SAGE (notamment pour les documents d'urbanisme). Ces démarches peuvent être à une échelle territoriale inférieure ou supérieure au SAGE.

Pour ce qui est de l'échelle infra-SAGE, une rencontre avec le service Urbanisme de Leucate a été organisée afin de s'assurer de la bonne pris en compte du SAGE (notamment des orientations est dispositions du PAGD) dans le PLU (19/03/2013).

Pour ce qui est de l'échelle supra-SAGE et concernant des masses d'eau autres que celle de l'étang mais en connexion, la chargée de mission a suivi en 2013 deux démarches :

- Participation à la concertation avec le Parc naturel marin du Golfe du lion, sur la finalité "Atteindre et maintenir un bon état écologique des eaux dans l'ensemble du Parc". Relecture, échange et atelier du 19 novembre.

- Participation à l'étude sur le karst des Corbières : 2 réunions le 8 juillet et le 18 novembre sur la détermination de zones de sauvegarde et une rencontre avec le cabinet d'étude le 20 août.

c. Révision du SAGE de l'étang de Salses-Leucate

Afin d'être conforme aux dispositions de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006, le SAGE de l'étang de Salses-Leucate a du faire l'objet d'une révision. L'objectif de la révision est principalement de se conformer à la nouvelle législation qui change la structure des documents notamment avec l'intégration d'un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable et d'un Règlement opposable aux tiers.
En juillet 2013, les différentes parties du document révisé sont finalisées, présentées et approuvées par la CLE. La phase de consultation des collectivités, de l'autorité environnementale et du comité de bassin a donc pu être lancée.

Finalisation du projet de SAGE (correction PAGD, Règlement, relecture juridique, Tableau de bord et Cartographie)

Suite aux différentes remarques lors de la lecture juridique et de la présentation en CLE en début d'année le PAGD et le Règlement ont été amendés.

Récapitulatif du contenu du projet SAGE révisé :

- **ETAT DES LIEUX** : L'État Initial et le Diagnostic validés en 2011, sauf zones humides en 2012. La partie Tendances et scénario avait été validée en CLE en mars 2012.
- **PAGD** (Dispositions et tableau de bord) et le **REGLEMENT** rédigés à la suite de l'approbation en Comité d'agrément des Orientations stratégiques du SAGE (2 juillet 2012). Suite à l'écriture technique et à la concertation de 2012 (CLE et groupes de travail), le PAGD et le Règlement ont été **présentés à la CLE de février 2013**. **Une correction juridique a été apportée durant le premier semestre 2013** et la **validation finale en CLE a été votée le 11 juillet**.
- **Atlas Cartographique et Annexes** : les annexes et les cartes ont été complétées et finalisées pour servir d'élément cartographique au SAGE et au PAGD.

Les différents documents de travail, ainsi que des textes de référence, sont disponibles sur le site de rivage: http://rivage-salses-leucate.fr et sur demande auprès du syndicat RIVAGE.

Validation du SAGE de l'étang de Salses-Leucate révisé par la CLE

Comme vu précédemment, la CLE a validé les différentes parties du document, et le projet SAGE, le 11 juillet 2013, ainsi que son évaluation environnementale.

Suivi de l'élaboration du rapport environnemental réalisé par un prestataire externe et intégration des préconisations

La procédure d'évaluation environnementale au titre de la Directive européenne **"Plans et Programmes"** intervient en parallèle à la révision du SAGE à partir de la mise à jour de la partie Tendances et Scénarios afin de jouer un rôle d'aide à la décision. L'évaluation environnementale apporte un regard critique sur ses impacts potentiels sur l'ensemble des composantes de l'environnement notamment à travers l'analyse des différentes dispositions du PAGD.
Du fait du délai de renouvellement de la CLE, l'évaluation environnementale du SAGE de l'étang de Salses-Leucate est vraiment devenue active à partir de l'été 2012.

Sur 2013, le travail d'analyse et de concertation s'est poursuivi. Le travail a été présenté en CLE et en comité technique. Les remarques formulées par l'évaluation environnementale, notamment par l'évaluation globale du SAGE présentée lors de la CLE de février, ont été intégrées au PAGD.

Une première version du rapport de l'évaluation environnementale a été remise courant juin et suite au comité technique du 10 juin certaines modifications ont été apportées. L'ensemble ainsi corrigé a été approuvé en CLE le 11 juillet 2013.

Suivi de la procédure de consultation - approbation du SAGE

Suite à la validation par la CLE du projet SAGE, la phase de consultation - approbation du SAGE révisé a été lancé :

- Mi- août envoi du dossier à l'Agence de l'Eau RM, délégation Montpellier et saisie du Comité de bassin pour demander l'approbation du bassin Rhône-Méditerranée. Le projet SAGE est passé en Comité d'agrément le 30 octobre et a été approuvé sous condition de renforcer les dispositions sur les zones humides.
- Mi-août envoi du projet à l'ensemble des collectivités pour avis (22 envois). Cet avis sera réputé favorable après un délai de 4 mois conformément à l'article L212-6 du Code de l'environnement. Quatre avis (favorables) ont été reçus dans les délais.
- Mi-septembre envoi du projet SAGE et de son évaluation environnementale à l'autorité environnementale pour avis.

Les avis reçus à ce jour dans le cadre de cette consultation sont joints en Annexe 3 de ce bilan.

Fin-novembre 2013 la procédure d'enquête publique a été lancée : saisie du préfet pour qu'il demande au tribunal administratif de désigner un commissaire enquêteur et préparation du dossier de présentation et du recueil des avis. L'objectif est de lancer l'enquête publique début 2014.

d. Élaboration d'un contrat de mise en œuvre du SAGE (contrat d'étang ou autre forme)

Redynamisation des partenaires du territoire, proposition d'un cadre de financement pluriannuel pour mettre en œuvre le SAGE, des objectifs communs et des actions prioritaires à mettre en œuvre

La proposition de lancement d'une nouvelle démarche partenariale a été faite lors de la CLE de validation du SAGE le 11 juillet 2013. La CLE a validé le principe et assurera le pilotage de ce nouveau contrat (cf. Annexe 3).

Lors des discussions avec le CLE et les représentants de communes du bassin versant réunis au sein de RIVAGE, deux éléments principaux sont ressorts quant au maintien d'une motivation sur le long terme autour de cette nouvelle démarche : les projets proposés doivent si possible inclure le développement économique du territoire et une communication régulière valorisant les opérations réalisées doit être assurée. Ces éléments ont été intégrés dans les objectifs et actions proposées.

Analyse des thématiques pouvant faire l'objet d'un contrat et élaboration d'un plan d'action.

Sur la base du bilan de la qualité du milieu mis à jour à partir des dernières données disponibles en 2013 et du bilan du deuxième contrat d'étang une analyse a été faite sur les enjeux du territoire et au vue des documents de gestion mis en œuvre sur le territoire (SAGE, SGZH et DocOb) et des documents de cadrage de types SDAGE. Ceci a permis de proposer des thématiques pouvant faire l'objet d'un nouveau contrat et de dégager des propositions d'objectifs.

Suite à la consultation des différents partenaires que ce soit au sein de la CLE, au sein du conseil syndical (regroupant de fait les représentants de toute les communes du bassin versant) ou lors de

réunions spécifiques avec les partenaires économiques, les objectifs généraux pour cette nouvelle démarche ont ou être validés.

En parallèle de la définition des objectifs, un premier travail sur l'identification des actions pouvant figurer à ce contrat a été réalisé. Ceci a été fait en se basant sur les dispositions du SAGE révisé et sur les propositions d'action venant de la part des partenaires de terrain et qui ont émergé dans le cadre de la mise en œuvre de s divers document de gestion. En complément de cela, des réunions ont été organisées avec les représentants de la pêche (12 09 2013) et des communes (29 12 2013) de façon à faire ressortir des besoins spécifiques non encore identifiés. Une prochaine réunion de travail est prévue avec les conchyliculteurs en janvier 2014.

Les échanges avec les partenaires techniques et financiers (Agence de l'Eau, Région Languedoc-Roussillon, CG11 et 66..) ont permis d'orienter la rédaction du document de façon a optimiser son inscription dans les stratégie développées par chacun.

L'analyse financière des actions proposées n'a pas encore débuté en 2013, la seul analyse réalisée a porté sur la faisabilité technique des actions programmées, leur cohérence au vue des objectifs proposés et la capacité de maîtres d'ouvrages pré identifiés à les mener à bien.

Les comptes rendu de ces échanges sont disponibles en Annexe 4 de ce document.
Le document de travail regroupant à la fois la présentation du cadre d'action, les objectifs et le programme d'action sont disponibles sur demande auprès de RIVAGE.

II.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies

a. Amélioration des connaissances

Amélioration de la connaissance sur les rejets des piscicultures
Suite au courrier adressé par le président de la CLE fin 2012 au préfet des Pyrénées-Orientales, les services de la DDPP 66 ont été à nouveau sollicités pour un travail commun autour de la pertinence des arrêtés de rejet des piscicultures et une analyse commune de données d'auto surveillance.
Cette sollicitation n'a pas abouti.

Analyse de l'état des connaissances par rapport à la contamination microbiologique constaté dans les palourdes ainsi que par rapport aux contaminants chimiques (pesticides, métaux lourds, hydrocarbures)
Suite aux mauvais résultats constatés sur les palourdes en fin 2013 (4 semaines de contamination fécale observée dans les coquillages, cf. Annexe 5) un contact a été pris avec Ifremer puis PSA (leur sous-traitant) afin de connaître précisément la zone de collecte de palourdes. Une rencontre a ensuite été organisée (22/10/2013) avec technicien en charge des prélèvements de palourdes dans les zones de pêche de l'étang pour discuter des résultats obtenus et mettre au point un protocole de prélèvements. Grâce à la collaboration du syndicat RIVAGE avec le laboratoire Arago de Banyuls, une analyse des bactéries présentes dans le sédiment et dans l'eau du site de prélèvement des palourdes REMI/ Leucate Est a ensuite pu être réalisé (28/10/2013). Les prélèvements ont été placés le long d'une radiale partant de la zone de pêche de palourdes vers le grau de conchyliculteurs. Ce plan d'échantillonnage est basé sur l'hypothèse d'une contamination provenant des établissements sur le grau (canalisation défectueuse, mauvais branchement etc….).
Les résultats de cette analyse préliminaire (cf. Annexe 5) laissent à penser que la concentration des bactéries est effectivement croissante en allant vers les mas conchylicoles. RIVAGE s'est par conséquent rapproché de la mairie de Leucate de façon à ce que les vérifications nécessaires

puissent être faites en interne ou par le Grand Narbonne qui est délégataire de la compétence Eau assainissement.

Amélioration de la connaissance des flux admissibles à la lagune : recherche des modalités de mise en œuvre du modèle LOICZ

Courant 2013 la chargée de mission SAGE a effectué dans un premier temps une recherche sur les modalités de mise en œuvre du modèle O'Gamelag : recherche bibliographique concernant les données de base nécessaire au fonctionnement du modèle (automne 2013). A ce titre des contacts ont été établis successivement avec les partenaires administratifs (police de l'Eau, SATESE, Agence de l'Eau), les propriétaires des STEU puis les délégataires de service afin d'avoir accès aux données d'autosurveillance. Certains accords ont d'ores et déjà été obtenus et cette acquisition de données se poursuivra en 2014. Ces données seront ensuite injectées dans le modèle.

RIVAGE a également participé à deux ateliers de mise en œuvre du modèle (8 février et 7 novembre) et une rencontre avec le CÉPRALMAR et IFREMER a été organisée pour faire le point sur les données nécessaires (06/09/2013).

b. Actions visant à améliorer l'état de la masse d'eau de l'étang

Suivi de la mise en place de démarches PAPPH sur les communes du bassin versant par PMCA et extension si possible de cette démarche sur les communes hors PMCA

Les communes de Saint Laurent de la Salanque et de Saint Hippolyte ont lancé en 2013 les démarches en vue de la réalisation d'un PAPPH ; ces démarches sont menées pour ces deux communes par la chargée de mission Agenda 21 et RIVAGE vient en appui technique si nécessaire (cahier des charges appel d'offres, analyse de candidatures..). Afin d'inciter les autres communes du bassin versant à en faire de même, les représentants des communes qui ne se sont pas encore engagées seront conviées au COPIL de lancement qui auront lieu en début 2014.

Étude de la possibilité de réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales sur le bassin versant (2013 et si possibilité 2014)

L'étude de la réalisation d'un SDAP sur Opoul est intégrée dans le plan de gestion de la mare et cette thématique est en lien étroit avec la réflexion sir l'assainissement eaux usées sur la commune.

Aucun nouveau schéma directeur des eaux pluviales n'a pu être initié en 2013 ; cependant le SDAP du Barcarès entre dans sa phase finale avec une proposition de programme d'action et de travaux (réunion prévue le 18/12/2013 mais reportée au 15/01/2013 à priori).

Suivi des actions de réhabilitation des stations d'épuration sur le bassin

Les travaux programmés sur la station d'épuration de *Saint Hippolyte* n'ont pas encore commencé en 2013. Les rejets en 2012 ont été conformes par rapport à la DERU mais non conformes quant aux prescriptions du SAGE sur la bactériologie. Le dernier échéancier prévisionnel du projet d'extension et de mise aux normes est le suivant :

Maîtrise d'œuvre :

- Marché notifié au groupement GAXIEU / PURE Environnement, OS de démarrage : fin juin 2013
- Réunion de lancement début juillet 2013
- Études annexes : levé topo, études de sol, diagnostics divers… : d'octobre 2013 à février 2014
- Dépôt du Dossier de Déclaration : début 2014

Travaux :

- Consultation des entreprises de travaux : 2ème et 3ème trimestre 2014
- Démarrage des travaux : fin 2014
- Mise en eau : fin 2015

Le système d'assainissement de *Le Barcarès* rencontre des sérieux problèmes au niveau des réseaux qui sont poreux et pour lesquels les branchements sont parfois erronés. Néanmoins le rejet de la STEU a été conforme à la DERU et à l'AP en 2012. Il y a également un problème de capacité (flux moyen de la semaine la plus chargée en 2012 : 69 800 EH pour une capacité de 45 000 EH) ; la police de l'eau a demandé à la collectivité de poursuivre la réflexion engagée pour l'extension de la STEU avec mise à niveau du traitement tertiaire. Les études sont actuellement en cours avec notamment un inventaire des contraintes existantes d'un point de vue zones humides et biodiversité. Les études préalables à la réfection des réseaux d'amenée vers la station et de distribution des eaux traitées entre les bassins de lagunage ont également début fin 2013.

Cabanisation : Suivi des opérations de gestion de la cabanisation menées par les communes membres

RIVAGE suit les actions d'amélioration de gestion de la zone cabanisée du Communal à Saint Hippolyte. A ce titre RIVAGE a organisé une réunion d'information et de sensibilisation des locataires de parcelles e et a initié un travail d'intégration des enjeux environnementaux dans les conventions d'occupation des parcelles du Communal signées entre la mairie et les locataires. Ce travail aboutira probablement en 2014.

RIVAGE a par ailleurs accompagné la commune de Barcarès dans la prise en compte des enjeux environnementaux zones humides et biodiversité) pour leur projet d'amélioration de la gestion de la zone des cabanes des pêcheurs.

c. Suivi du milieu

Suivi des analyses opérées par Ifremer concernant la qualité des milieux dans le cadre du RSL et restitution des données auprès des instances de concertation (2013-2014)

Le **Réseau régional de Suivi Lagunaire** (RSL) est un outil de diagnostic des lagunes notamment vis-à-vis de l'eutrophisation mis en place par la Région, l'Agence de l'Eau et IFREMER. Il a vocation à suivre l'état écologique (colonne d'eau, phytoplancton, macrophytes, macrofaune et sédiments) des lagunes mais également de servir comme outil d'aide à la gestion. A ce titre RIVAGE a participé à la Commission d'Orientation (18/06/2013) présentant aux structures de gestion les résultats 2012 sur l'ensemble des lagunes, faisant le bilan de l'outil RSL et élaborant les perspectives pour le nouveau programme.

Afin de diffuser largement ces résultats à l'échelle du territoire de RIVAGE une restitution des résultats est organisée annuellement. Ceci permet de discuter avec les acteurs locaux sur les démarches à engager pour parvenir à une amélioration notable de la qualité du milieu. Cette réunion de restitution organisée avec le CÉPRALMAR et IFREMER a eu lieu le 18 octobre à Fitou. Une communication a également été faite par voie de presse (cf. CR et article joints en Annexe 5), et un information succincte a été fait lors du comité de pilotage conjoint Natura 2000/SGZH (03/12/2013).

La synthèse de l'ensemble des diagnostics de l'eau et du phytoplancton depuis 1999 indique, pour la colonne d'eau, une stabilité relative de la qualité vis-à-vis de l'eutrophisation pour les deux bassins principaux de l'étang de Salses-Leucate. L'anse de la roquette, en amélioration en 2012, reste à surveiller.

Réalisation du suivi simplifié des macrophytes aux exutoires des stations d'épuration (RIVAGE)

Deux suivis ont été réalisés en 2013 (le 14 mai et le 10 décembre). Par rapport à 2012, le décalage des dates a été un peu rattrapé, mais la sortie hivernale reste trop tardive à cause de la météo et de contraintes d'agenda. Ces sorties sont toujours organisées avec la DREAL (Cellule qualité de l'eau des Pyrénées-Orientales) qui mettent à disposition leurs moyens nautiques.

Les stations concernées sont toujours Salses-le-Château, Saint Hippolyte et Fitou. La méthode d'analyse est celle développée par le RSL. Les données issues de ce suivi sont résumées dans le tableau ci-dessous :

		2010		2011		2012	2013	
STEP	**Distance /rejet**	**Aout**	**Nov.**	**Juin**	**Janvier (2012)**	**Juillet**	**Mai**	**Déc.**
Salses	0-25m							À venir
	25-50m							
	>50m							
Fitou	0-25m							
	25-50m							
	>50m							
St Hippolyte	0-25m							
	25-50m							
	>50m							

pas de diag
très bon
bon
moyen
médiocre
mauvais

<u>Réalisation du suivi des paramètres physicochimiques de la lagune dans le cadre du réseau FIL Méditerranée (RIVAGE)</u>

Douze relevés mensuels ont été réalisés en 2013 dans le cadre du **Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes** (FIL Med). Le syndicat RIVAGE assure depuis plusieurs années le suivi mensuel de certains paramètres physiques (salinité, température, pH, Oxygène) des eaux de la lagune de Salses-Leucate, sur quatre points différents tout au long de l'année. Ces informations viennent en complément de certaines données RSL.

Depuis fin 2010, ces données sont communiquées aux mairies et principaux acteurs intéressés (Prud'homies de Saint Laurent de la Salanque et de Leucate, au syndicat des conchyliculteurs et à la Fédération de chasse des Pyrénées-Orientales, Veolia) sous la forme d'un petit bulletin d'information. Un petit article sur la gestion de l'étang et de ses espaces naturels accompagne la diffusion de ces données. À partir d'octobre 2013, ce bulletin a été revu et la liste de diffusion élargie à l'ensemble des acteurs du territoire (envoi par mail).

<u>Réalisation du suivi des herbiers dans les zones à enjeu de l'étang (prestataire externe)</u>

Les résultats de suivi des herbiers 2013 ont été présentés lors de la réunion de restitution du RSL.

Rappel en 2012 : la dynamique de l'herbier avait été plutôt favorable (restauration à Saint-Hippolyte et disparition d'*Halopitys incurva*), sauf dans quelques zones profondes (surement lié à la turbidité).

En 2013, *Zostera noltii*, reste l'espèce dominante et poursuit son expansion dans le bassin de Leucate (mais stress environnemental marqué). Contrairement à *Z. marina* (l'espèce est pourtant en expansion sur le long terme). Sur la zone de Saint-Hippolyte, l'herbier a de nouveau disparu, et une grande turbidité a été observée. En revanche la zone de l'anse de la Roquette est en amélioration

continue. On peut observer aussi la réapparition de *Halopitys incurva* dans partie profonde du bassin de Salses (apports réguliers ?).
La cause la plus probable de cette dynamique reste les conditions météo très particulières de 2013 où la faible luminosité et le vent (turbidité) ont été dommageables au développement de l'herbier (surtout *Z. marina* et surtout en profondeur). Sur le secteur de Saint-Hippolyte, comme on l'a vu, le fonctionnement de la STEP n'est pas optimal, mais à cela s'ajoute le phénomène de cabanisation qui doit induire des apports supplémentaires aussi que probablement une pollution par pesticides (jardin et entretien des bords d'agouille).
En ce qui concerne les espèces accompagnatrices observées : *Valonia aegagropila* en déclin et l'aire de répartition de *Pinna nobilis* est en expansion (bien que beaucoup d'individus aient été tués par le gel en février 2012).

Suivi des opérations de recherche concernant l'étang de Salses-Leucate
Le syndicat RIVAGE a suivi en 2013 les projets de recherche liés à connaissance des recrutements de post-larves soit en milieu marin ou en milieu portuaire : il s'agit des projets Life+ SUBLIMO et NAPPEX. Ces deux projets sont portés respectivement par l'Université de Perpignan (Pr. Philippe Lenfant) et la société Ecocean (Gilles Lecaillon). Ils sont cofinancés par l'Union européenne pour le premier et l'Agence de l'Eau, l'État et le CG34 pour le second.
Une réflexion est engagée sur l'extension des ce type de recherche en milieu lagunaire ce qui devrait être favorisé par l'installation à Barcarès du CREM (Centre de recherche des Ecosystèmes Marins) qui est une antenne de l'Université de Perpignan accueillant l'équipe du CEFEM (Prof. P. Lenfant).
Le CREM, inauguré au Barcarès le 16 décembre 2013, a vocation à accueillir des chercheurs nationaux et internationaux pour des séjours de recherche et à être un lieu d'organisation de séminaires. Il accueille d'ores et déjà une antenne de l'entreprise Ecocean.

Un projet de recherche a été soumis par JP Savy du Laboratoire IMAGES (Université de Perpignan. Il concernait l' "Étude de la lagune méditerranéenne de Salses-Leucate : influence des pressions anthropiques et prospectives socioéconomiques. ce projet n'a pas été retenu par la Fondation de France auprès de laquelle il a été soumis.

Suite au rejet du projet DYNAVIB (cf. Bilan d'action 2012), un nouveau projet de recherche a été monté à l'initiative de Julia Baudart du Laboratoire Arago de Banyuls (Université Paris VI) pour un financement ANR . Ce nouveau projet appelé MONITO visait à développer des outils pour mieux comprendre la dynamique spatio-temporelle des populations de Vibrio et en particulier des populations impliquées dans les mortalités massives d'huîtres cultivées en lagune méditerranéenne française. Le projet jugé cohérent mais très (trop) ambitieux n'a pas été retenu en 2013 mais une version réajustée sera probablement proposée dès début 2014.

III. ZONES HUMIDES

III.1. Concertation et planification

a. Animation de la concertation relative à l'élaboration de la SGZH

La concertation relative à l'élaboration de la SGZH s'appuie sur :

- le **Comité de Suivi de la Stratégie de Gestion** (CS-SGZH), émanation de la CLE, instance de validation et de suivi de la démarche Zones Humides.
- les groupes de réflexion pour la définition des différents Plans de Gestion et qui sont de deux ordres et spécifiques à chaque Plan de Gestion :
  - les **Comité de gestion** composés des propriétaires de la zone de gestion identifiée, du gestionnaire délégué le cas échéant, du maître d'ouvrage si différent du gestionnaire et de l'assistant à maître d'ouvrage (RIVAGE)
  - les **Comité de pilotage** composés de partenaires techniques et financiers au sens large

Le détail de la composition de chaque instance de concertation peut être fourni sur demande. Il est important de noter que la concertation à mener dans le cadre du Plan de Gestion des Zones Humides périphériques à l'étang de Salses-Leucate n'est pas cadrée par arrêté, ces instances sont donc vouées à évoluer pour une prise en compte des milieux et usages toujours plus fine.

Pour toutes les réunions locales de concertation le chargé de mission a :

- Préparé la réunion : recherche de dates convenant à tous, réservation de salle, préparation et envoi des courriers d'invitation et des documents de séance, préparation de diaporamas…
- Animé la réunion : présentations, veillé au respect de l'ordre du jour, orientation des discussions pour arriver à des prises de décisions…
- Rédigé et envoyé les comptes-rendus aux intéressés.
- Donné suite aux décisions à prendre.

b. Validation des Objectifs de la SGZH issus du diagnostic des zones humides

L'Inventaire et la Hiérarchisation de la SGZH composant le Tome 1 (le **Diagnostic**) de la SGZH avaient été validés par la CLE en septembre 2012.
Les **Objectifs** de gestion de la SGZH composant le Tome 2 ont été présentés au Comité de suivi de la SGZH le 17 janvier 2013 et validés en Comité de Suivi le 27 mai 2013
Ces Objectifs sont issus de l'application d'une synthèse de documents de planification existants à l'échelle globale à laquelle ont été intégrés les orientations/objectifs/dispositions issus de plusieurs stratégies locales applicables à cette démarche. Le but étant de mettre en cohérence les démarches et politiques existantes.
Les supports principaux sont :

- le PNA Zones-Humides,
- les SDAGE/SAGE concernant les Zones Humides périphériques à l'étang de Salses-Leucate,
- le Diagnostic du PGZH (principalement la hiérarchisation),
- le DOCOB dans des cas précis,
- et enfin des retours d'acteurs.

Les comptes rendus de réunions sont présentés en Annexe 6 de ce bilan.
Le tome 2 finalisé en 2013 est disponible sur demande auprès du syndicat RIVAGE et à l'adresse suivante :
http://rivage-salses-leucate.fr/missions/zones-humides/une-strategie-de-gestion-en-faveur-des-zones-humides/objectifs-de-la-sgzh/

c. Rédaction du Programme d'Actions de la SGZH

Le Tome 3 (**Programme d'Actions**) a été proposé au Comité de Suivi de la SGZH le 27 mai 2013. Un programme d'Actions sera présenté annuellement. Celui-ci se présentera toujours sous la même forme décrite durant la réunion de mai 2013 et consigné dans le premier Programme d'Actions (année 2013) intégré lui-même dans les programme d'action de RIVAGE

La mise en œuvre du Programme d'Actions constitue la phase opérationnelle et technique de la Stratégie de Gestion. Selon les préconisations établies précédemment, il s'agira selon les cas de non-intervention, de préservation / entretien ou encore de restauration de Zones Humides. La mise en œuvre des opérations se fera de manière annuelle et de façon concomitante à l'évaluation de la SGZH.

L'évaluation du Programme d'Actions décrit la manière d'évaluer la gestion choisie et mise en œuvre. Deux niveaux de bilan et d'évaluation sont requis :
- Un bilan et une évaluation annuels qui ajustent si besoin le plan de travail annuel de l'année suivante (réunion du 3 décembre 2013), les détails de cette réunion seront repris par la suite.
- Un bilan et une évaluation au terme du Plan de Gestion qui peuvent compléter la Stratégie de Gestion initiale (à la suite des 6 années que durera la SGZH).

Les objectifs à long terme ne devraient pas varier d'un plan au suivant puisqu'ils visent un état de référence idéal. En revanche, les Objectifs de la SGZH et les opérations peuvent être radicalement transformés ou remaniés.

Depuis ce 27 mai 2013, la Stratégie de Gestion des Zones Humides périphériques à l'étang de Sales-Leucate est entrée dans sa phase opérationnelle et **5 Plans de Gestion** (entrée territoriale) ont étés initiés ainsi qu'**une Action Transversale** (entrée thématique).

d. Suivi des politiques de gestion des Zones Humides à échelle globale

En dehors du suivi de la bonne articulation entre le SAGE et la démarche Zones Humides, le chargé de mission Zone Humide réalise une veille active de toutes les démarches de gestion des milieux humides qui s'appliquent sur le territoire et intervient si nécessaire pour assurer la bonne prise en compte des objectifs définis localement.

- **Suivi des démarches Zones Humides menées par les Conseils Généraux des Pyrénées-Orientales et de l'Aude :** Accompagnement dans la démarche d'inventaire départemental des Zones Humides et participation aux réunions de travail. Il est apparu souhaitable de communiquer sur les expériences menées par le syndicat RIVAGE en vue de tendre à une harmonisation des méthodes au niveau régional,
    - la démarche n'est pas finalisée à ce jour pour ce qui est du département des Pyrénées-Orientales aux vues des difficultés rencontrées, (16-01-2013, 12-03-2013)
    - la démarche est aboutie en ce qui concerne les trois bassins versants de l'Aude, la méthode développée pour le bassin versant de l'étang de Salses-Leucate en lien avec les services de l'État, l'Agence de l'Eau, le CBN et RIVAGE à largement inspiré le travail réalisé, ce qui était l'un des aspects visés (28-03-2013).
- **Suivi du PNA Emydes** (réunion PNA le 21-03-2013, suivis et actions réalisées en 2013 – voir Plan de Gestion de la Sagnette),

- **Suivi du PNA Cistudes** (réunion PNA le 21-10-2013, suivis réalisées en 2013 en lien avec l'EPHE de Perpignan, suivis et actions prévues en 2014, lien avec le Plan de Gestion des mares de Port-Leucate),
- **Réunion de présentation du 10eme Programme de l'Agence de l'Eau** (11-04-2013)
- **Suivi SRCE :** Suivi de l'avancement des travaux de définition de la SRCE et veille à la bonne prise en compte des Zones Humides dans la détermination de la trame bleue (volet littoral)

III.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies

La Stratégie de Gestion des Zones Humides étant lancée depuis mi 2013, le chargé de mission Zones Humides avait anticipé un certain nombre de démarches qui s'inscrivent à présent dans la mise en œuvre des orientations de gestion.
Elles participent d'une part dans une mise en cohérence par rapport à des projets menés notamment par Natura 2000 et d'autre part dans la mise en place de démarches propre aux Zones Humides dans le cadre du SAGE.
Pour ces dernières le chargé de mission a mené toutes les étapes techniques et d'animation de la concertation nécessaires.

a. Montage des projets qui rentrent dans le seul cadre de la SGZH
(Actions territoriales et action transversale)

Tous les documents et comptes rendus relatifs à la Stratégie de Gestion des Zones Humides sont téléchargeables à partir du Tableau de bord de la Stratégie de Gestion des Zones Humides à l'adresse suivante : http://rivage-salses-leucate.fr/missions/zones-humides/tableau-de-bord-de-la-strategie-de-gestion-des-zones-humides/
Les comptes rendus de réunions relatifs aux Plans de Gestion ci-dessous sont également fournis en Annexe 6 de ce bilan.

- **Initiation du Plan de Gestion de la mare d'Opoul (Opoul-Périllos 66) :**
  A la demande de Jean-François CARERE, maire d'Opoul-Périllos, et en lien avec de nombreux partenaires, le syndicat RIVAGE et Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération se lancent dans l'élaboration d'un Plan de Gestion pour assurer la préservation et la valorisation de la mare d'Opoul. Après avoir évalué finement les enjeux qu'elle présente et les pressions auxquelles elle est soumise, la mare d'Opoul a été qualifiée de priorité exceptionnelle pour mener une gestion cohérente dans une optique de préservation de l'eau et de la biodiversité. Depuis de nombreuses années ce site fait l'objet d'attentions particulières. Il s'agit d'une mare temporaire peu profonde d'une superficie en eau relativement faible (environ 0.6 ha), enclavé au milieu du vignoble et à quelques dizaines de mètres du village d'Opoul. Malgré cette apparence « ordinaire », cette mare ne compte pas moins de 10 espèces différentes d'amphibiens protégés, ce qui en fait l'un des sites les plus prestigieux du Languedoc-Roussillon.
  Dans le cadre de l'élaboration de ce Plan de Gestion différentes réunions ont été organisées :
  - Réunions préalables au Plan de Gestion (22-05-2013 & 12-06-2013)
  - Comité de Gestion (10-07-2013)
  - Réunion Assainissement – Comité de Gestion (10-09-2013)
  - Comité de Pilotage – Lancement du Plan de Gestion (21-11-2013)

Par anticipation à la mise en œuvre du Plan de Gestion, un Chantier bénévole nettoyage de la mare et de ses abords a été organisé de concert avec le groupe Ornithologique du Roussillon (03-11-2013).
Une réflexion est engagée sur la création d'un arrêté de protection d biotope sur la mare d'Opoul. Une première réunion de travail a eu lieu à cet effet le 18 décembre.

- **Initiation du Plan de Gestion de la dépression de Ventenac (Fitou 11) :**
  La dépression de Ventenac est principalement constituée de parcelles agricoles exploitées en vigne, le tout formant une cuvette qui se gorge d'eau en cas de fortes intempéries.
  En marge de cette dépression un chapelet de mares temporaires ou permanentes abritent une faune et une flore méritant une attention toute particulière. En lien avec le Syndicat des Corbières Maritimes, RIVAGE s'engage dans la mise en œuvre d'un Plan de Gestion, l'ensemble se faisant en lien étroit avec la commune et le PNR de la Narbonnaise en méditerranée. Le lancement du Plan de Gestion a été validé en Comité de Pilotage le 19-07-2013.

- **Initiation du Plan de Gestion valorisation de la Zone Humide du Communal-Nord (Saint Hippolyte 66) :**
  Dans le cadre de la SGZH, la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales (FDC66), association agréée au titre de la protection de la nature, se porte en partenaire privilégié pour ce projet de revalorisation d'une Zone Humide au nord de la commune de Saint-Hippolyte. En effet, depuis de nombreuses années, les chasseurs du département œuvrent au maintien et à l'entretien des Zones Humides par des actions ponctuelles. Cette zone sera le témoin d'un travail mené dans le cadre de la gestion des sites et des politiques publiques actuelles et non plus par des initiatives isolées. L'objectif de ce projet fédérateur est de réhabiliter le site du communal de Saint Hippolyte pour lui redonner sa vocation écologique première et créer une zone favorables à l'accueil de l'avifaune et sans pour autant favoriser l'activité de chasse.

  Une convention de gestion quadripartite (cf. Annexe 6) qui cadre la collaboration établie avant la rédaction du Plan de Gestion a été validée et est encours de signature.

- **Initiation du Plan de Gestion mare de Port-Leucate (Leucate 11) :**
  Les mares de Port Leucate sont de grande valeur environnementale de par la présence d'une population d'au moins 300 individus de Cistudes d'Europe, une espèce protégée, d'intérêt communautaire et en fort déclin en Languedoc-Roussillon. Les mares de Port Leucate abritent la plus importante population connue de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, l'enjeu de préservation est donc très important.
  Cette population semble disposer sur place d'un habitat et de conditions hydrologiques propices à sa reproduction. Mais sa présence dans le plan d'eau reste une situation peu favorable, étant donné le contexte artificialisé du milieu.
  Il est également important de noter la valeur non négligeable du site pour d'autres espèces. La présence de cette population de Cistude d'Europe est tout à fait compatible avec les activités de loisir qui se pratiquent actuellement ou dans le futur.
  Le Plan de Gestion en cours d'élaboration cherchera à optimiser les conditions de préservation de la Cistude et des habitats présents.
  Deux réunions du Comité de Gestion ont eu lieu les 23-05-2013 et 29-05-2013 et le Copil de pilotage du plan de gestion est fixé au 10 janvier 2014.

- **Initiation de l'Action Transversale « Urbanisme et Zones Humides » :**
  Les Zones Humides doivent être intégrés dans les divers documents d'urbanisme (SCoT, PLU et cartes communales) au titre d'infrastructures naturelles à préserver afin d'assurer la compatibilité de ces derniers avec le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).
  Il a donc été nécessaire d'identifier l'état d'avancement des documents d'urbanisme sur le bassin versant, d'accompagner les communes dans la prise en compte de cet enjeu, et mettre en place des outils concrets à proposer aux chargés de mission PLU de chaque commune.
  Des réunions à différentes échelles ont été organisées :
  - Réunions avec les porteurs de projets des documents d'urbanisme (SCoT et PLU) (04-09-2013 et 02-04-2013)
  - Réunion en MISE (09-04-2013) et DDTM 66 (02-10-2013) pour la bonne prise en compte des Zones Humides dans l'instruction des documents d'urbanisme avant approbation.

  Pour compléter cette information une plaquette «Zones Humides et Urbanisme » a été produite et diffusée à toutes les communes et autres partenaires à l'échelle régionale (cf. Annexe 6).

  La procédure visant à l'exonération de la TFNB à l'échelle du bassin versant a été lancée. En 2013 cela s'est concrétisé par une plaquette d'information (cf. Annexe 6) et par une prise de contact avec la DGFIP dans l'objectif d'une simplification et d'une généralisation de la procédure sur l'ensemble des zones humides du bassin versant. La procédure d'exonération pour toutes les communes est prévue pour 2014 et en 2015 pour les privés.

  Face au constat du besoin ponctuel de précision de la délimitation des Zones Humides une procédure d'intégration des nouvelles études Zones Humides dans la délimitation actuelle a été faite. Cette procédure qui n'est pas validée actuellement serait basée sur différents principes :
  - seuls les secteurs n'ayant actuellement pas fait l'objet d'une étude au titre de la loi DTR depuis l'intégration au SAGE pourront être réévalués,
  - les nouvelles études doivent présenter les données sous un format prédéfini,
  - RIVAGE assure une expertise technique et une vérification des rendus et fait le lien avec les services instructeurs,
  - Les services de l'État se réservent la possibilité de procéder à des contre-expertises,
  - Après validation des études par les services instructeurs, le syndicat RIVAGE assurera la centralisation, la publication et la mise à disposition de l'information,
  - Le pas de temps de validation sera de l'ordre d'une mise à jour par an.

- **Accompagnement pour la mise en place de mesures compensatoires sur le secteur du Barcarès**
  Le syndicat RIVAGE a été pré identifié comme structure pouvant assurer la gestion d'une mesure compensatoire relative à l'Euphorbe de Terracine pour le compte de la société TER à Cabestany. Cette proposition a été validée par le conseil syndical le 13 juin 2013. Une phase de terrain a été assurée par le chargé de mission zones humides afin d'identifier des secteurs potentiels d'implantation de la mesure compensatoire, l'itinéraire technique étant réalisé par le CBN.
  Le syndicat RIVAGE a également suivi le du projet de mesures compensatoire à mettre en place en faveur du Cumin Couché. Les parties prenantes de ce projet, en dehors de RIVAGE qui apporte son avis technique sur la flore et le fonctionnement des milieux humides, sont : le CBN (pour la validation des mesures compensatoires), le CDL (pour le terrain potentiel de

mis en œuvre de la mesure compensatoire), le Barcarès (pour le projet d'aménagement nécessitant la destruction de l'espèce) et PMCA (dans son rôle de gestionnaire des terrains du CDL).

- **Assistance technique auprès de porteurs de projets**
  De façon régulière des avis ont pu être fournis sur la bonne prise en compte des enjeux zones humides dans la conduite de divers projets : implantation ou recalibrage d'abris pour les pêcheurs de Salses-le-Château (octobre 2013, DDTM66), travaux de dragage sur la commune du Barcarès, prise en compte des Zones Humides dans l'élaboration du Plan de Gestion du Mas de l'Ille sur la commune du Barcarès (CDL, PMCA)

b. Participation à des projets concernés par la SGZH et le Docob Natura 2000

- **Élaboration et Mise en œuvre du Plan de Gestion de la Sagnette à Saint-Hippolyte**
  Le chargé de mission Zones Humides a veillé à la prise en compte dans Plan de Gestion de la Sagnette , élaboré par Emilie de Blas sous la direction du chargé de mission Zones Humides, des enjeux et des objectifs identifié dans le cadre de la Stratégie de Gestion des Zones Humides. Il a par ailleurs apporté son aide technique dans l'élaboration de ce document.

- **Chantier de régulation d'espèces envahissantes :**
  Réalisé dans le cadre d'un contrat Natura 2000 en lien avec l'association REV solidarité jeunesse, un chantier d'arrachage de griffes de sorcières a été organisé sur la Zone Humide du Mouret à Leucate. Les fonctionnalités écologiques de cette Zone Humide ont ainsi pu être partiellement restaurées.

IV. NATURA 2000

IV.1. Concertation et planification

a. Secrétariat et animation des différentes instances de concertation

Animation du comité de pilotage

En 2013, en concertation avec les services de l'État et l'Agence de l'Eau, une réunion commune entre les démarches zones humides et Natura 2000 à été décidée. En effet, la complémentarité des deux démarches permet l'organisation d'une seule réunion de fin d'année qui a eu lieu le 3 décembre 2013 et dont le compte rendu est fourni en Annexe 6. L'objectif de cette réunion était de faire le point sur les actions réalisées au courant de l'année et de proposer un programme d'action pour 2014

Animation de groupes de travail

En 2013, plusieurs réunions de travail très spécifiques se sont réunies sur la thématique de la maîtrise de la fréquentation qui ont abouti à la rédaction des CCTP en vu de la consultation des entreprises en 2014 pour les contrats Natura 2000 sur la commune de Leucate. Les différents éléments de communication ont été travaillés en concertation avec les parties prenantes de chacun des projets.

Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site

Dans le cadre de la vie du réseau Natura 2000, RIVAGE a participé entre autres aux réunions suivantes :

- Pré CRAE opérateur agro-environnemental
- Journée entre opérateurs Natura 2000 (création d'une association spécifique au réseau Natura 2000 en région)
- COPIL Natura 2000 complexe lagunaire de l'étang de La Palme
- Journée régionale des opérateurs Natura 2000
- Réunion régionale des opérateurs agro-environnementaux
- Journée thématique MAEt
- Réunion départementale des opérateurs Natura 2000 de l'Aude
- Réunion régionale des opérateurs Natura 2000 en LR

Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Dans le cadre des missions portées par le syndicat RIVAGE (révision du SAGE, animation de la stratégie de gestion en faveur des zones humides de l'étang de Salses-Leucate), certaines démarches communes ont été entreprises afin d'intégrer le DOCOB dans ces différents documents d'orientation. Ainsi, plusieurs temps d'échanges entre les différents techniciens en charge de ces thématiques ont permis l'articulation entre ces démarche environnementales.
De plus, deux communes, Saint-Laurent-de-la-Salanque et Saint-Hippolyte se sont lancées dans une démarche Agenda 21. Un suivi particulier a été réalisé afin d'inscrire certaines actions du DOCOB dans ces documents.

IV.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies

b. Animation du PAEt

Rappel concernant le projet agro-environnemental

Nom du Projet : Projet Agro-environnemental du Complexe Lagunaire de Salses-Leucate
Durée du Projet : 2012 - 2014
Code : LR_CLSL
Enjeu : Biodiversité - Natura 2000
Opérateur Agro-environnemental : Syndicat mixte RIVAGE Sales-Leucate
Départements concernés : Pyrénées Orientales (66) et Aude (11)
Périmètre : Périmètres Natura 2000 des sites du Complexe Lagunaire de Salses-Leucate
Surface totale : 7764 ha
Surface Agricole : 1490 ha
Objectifs SAU contractualisés au terme du projet : 245,5 ha
Organismes associés : Chambre d'Agriculture du Roussillon, Société d'élevage des Pyrénées Orientales, Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon, Groupe Ornithologique du Roussillon

La synthèse des mesures agro-environnementales visent principalement les objectifs suivants :

- Améliorer la qualité de l'eau et le fonctionnement hydraulique de la lagune et de ses zones humides périphériques.
- Maintenir, encourager ou adapter les activités humaines en faveur de la biodiversité.

Les mesures qui peuvent être mobilisées pour atteindre ces objectifs sont listées ci-dessous :

- Suppression totale des traitements herbicides chimiques
- Suppression partielle (sur l'inter-rang des traitements herbicides chimiques)
- Gestion pastorale des milieux remarquables
- Gestion des milieux remarquables par le pâturage et l'entretien mécanique

- Ouverture et entretien des milieux pâturables en déprise
- Entretien des haies
- Entretien des fossés et canaux

3 nouvelles mesures ont été intégrées en 2013 au PAEt et validées en CRAE de printemps :

- Gestion des prairies de fauche par la fauche et le pâturage
- Gestion des prairies de fauche avec limitation de la fertilisation et report de fauche
- Gestion des prairies de fauche avec absence de fertilisation et report de fauche

Identification des potentiels contractants (MAEt)

Courant 2013 deux agriculteurs ont été rencontrés en vue d'une éventuelle contractualisation en MAEt. Une vérification des critères d'éligibilités a été faite de même qu'une pré-cartographie des parcelles exploitées en vu de la réalisation des diagnostics écologiques en 2014

Ainsi un nouvel agriculteur a prévu de contractualiser dès 2014 et un autre qui prévoit de faire évoluer ses MAEt. Ce dernier prévoit de souscrire environ 10 ha en LR_CLSL_VI2 et de souscrire aux MAEt concernant les Infrastructures Agro-Écologique (IAE).

Suivi des MAEt (diagnostic préalable, accompagnement des signataires)

Le début de l'année 2013 a permis, pour les 2 nouvelles MAEt de croiser le diagnostic d'exploitation et le diagnostic écologique afin de choisir les MAEt les plus adaptées à la situation.

RIVAGE a accompagné les experts (Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon) dans le diagnostic écologique préalable à la contractualisation. En amont de la réalisation de ces diagnostics, un travail d'explication du dispositif et d'évaluation du potentiel de contractualisation a été réalisé.

Ainsi, pour l'éleveur ovin implanté sur la commune de Saint-Hippolyte, les trois mesures disponibles ont été contractualisées et un calendrier de gestion pastorale élaboré. Pour le second agriculteur pratiquant la fauche de prairie, environs 30 ha ont été engagés dans la mesure « gestion des prairies de fauche avec absence de fertilisation et report de fauche après le 15 juin »

Pour l'ajout d'une parcelle dans une MAEt effective depuis 2012, un temps a été consacré au diagnostic écologique (réalisé en interne) et à son intégration au calendrier pastoral existant.

Animation du PAE : contrats en cours

En absence de retour des services de l'État sur les surfaces effectivement contractualisées en 2013, le tableau ci-dessous résume la répartition des surfaces contractualisées en fonction des mesures engagées en 2012.

Code de la mesure	Surface contractualisée	Contractants engagés
LR_CLSL_VI1 : Suppression totale des traitements herbicides chimiques en viticulture	5,73 ha	2
LR_CLSL_VI2 : Suppression partielle (sur l'inter-rang des traitements herbicides chimiques en viticulture)	83,33 ha	6
LR_CLSL_AR1 : Suppression totale des traitements herbicides chimiques en arboriculture	0	0
LR_CLSL_AR2 : Suppression partielle (sur l'inter-rang des traitements herbicides chimiques en arboriculture)	1,47 ha	1
LR_CLSL_MR1 : Gestion pastorale des milieux remarquables	28,14 ha	1
LR_CLSL_MR2 : Gestion des milieux remarquables par le pâturage et l'entretien mécanique	6,44 ha	1
LR_CLSL_MD1 : Ouverture et entretien des milieux pâturables en déprise	6,03 ha	1
LR_CLSL_HA1 : Entretien des haies	162 m lin	1
LR_CLSL_FO1 : Entretien des fossés et canaux	1088 m lin	3

Code de la mesure	Surface contractualisée	Contractants engagés
Total UAE (surfacique)	**131,14 ha**	**7**
Total IAE (linéaires)	**1250 m lin**	**4**

Synthèse des MAEt en cours et à venir

Le tableau ci-dessous liste les MAEt déjà engagées depuis 2012 (pas de retour systématique des services de l'État sur les contrats définitivement engagés), celles pour lesquelles les diagnostics écologiques ont été réalisés en 2013 en vue d'une contractualisation et celles prévues pour 2014.

Année du projet	**1**	**2**	**3**
Année civile correspondante	2012	2013	2014
Nombre de contrats prévus en Crae d'automne	8	4	1 + complément MAEt effective
Nombre de contrats effectifs *(déclaration PAC au 15/5)*	6	3 ou 2	
Nombre de parts prévues en Crae d'automne	8	4	1 + complément MAEt effective
Nombre de parts effectives *(déclaration PAC au 15/5)*	6	3 ou 2	
Raison des écarts	désengagement par manque de temps pour compléter les dossiers	Vente d'une exploitation en cours (d'où le 2 ou 3 contrat effectif) et désengagement d'un autre + ajout d'une parcelle sur un contrat existant	
Prévision de surface contractualisée	132,5ha	75 ha	10 + 4,25 ha
Surface effectivement contractualisée	94,88 ha + 156m de haies et 574 m de fossés	55,21 ha	
Prévision de montant total contractualisé sur 5 ans	149 595,00 €	90 000 €	25000 + 4000 €
Montant total effectivement contractualisé *(à l'issue de la déclaration du 15/5)*	89 501,35 €	69 463,65 €	

c. Animation du DocOb

Identification des potentiels contractants (contrats Natura 2000)

Dans un premier temps, une phase de repérage des potentiels contractants s'est déroulée par le biais d'entretiens avec les différents élus et techniciens communaux concernés.

2 contrats ont pu être identifiés après cette première phase :

- CLSL_1_2013 : « Chantier de lutte contre la griffe de sorcière sur la commune de Leucate – secteur du Mouret »
- CLSL_2_2013 : « Mise en défens, canalisation de la fréquentation et aménagement visant à informer le publique sur le secteur de la Sagnette – Saint-Hippolyte »

Une fois ces contrats identifiés, une seconde phase a consisté à analyser la possibilité de les déposer (éligibilité des différents contrats sollicités, etc.) notamment en cette période de reprogrammation des fonds structurels. Ainsi, un seul contrat a pu être déposé : CLSL_1_2013. Il a été signé le 25 mai 2013 et concerne l'arrachage de griffes de sorcières sur le site du Mouret à Leucate en deux phases successives se déroulant respectivement en septembre 2013 puis juin 2014.

Bénéficiaire	**Montant total demandé et retenu**	**Actions prévues**	**Habitat / Espèce concernées**	**Surface**	**Mesures du Docob liées**	**Avancement**
RIVAGE Salses-Leucate	8400 €	Arrachage manuel de la griffe de sorcière	Habitats : 2110 Oiseaux : A243, A255	3,53 ha en partie	ENV02	1ers chantier du 7 au 28/09/ 2013

<u>Suivi des contrats Natura 2000 mis en place par les maîtres d'ouvrages autres que RIVAGE</u>

Les contrats engagés en 2012 et dont la maîtrise d'ouvrage est portée par mairie de Leucate (CLSL_2_2012 : Gestion de la fréquentation du site du Mouret - Leucate et CLSL_3_2012 : Gestion de la fréquentation des bords d'étang – Leucate) ont été suivis et la mairie a été régulièrement relancée (réunions avec le charge de mission environnement et les élus d Leucate) de façon à assurer la mise en œuvre dans le temps impartis de ces deux contrats.

Plusieurs travaux ont permis en 2013 de finaliser certains aspects techniques (maquette des différents documents de communication, etc.) et de suivre le contractant dans les différentes commandes de travaux. A ce jour, les dossiers de consultation des entreprises sont en cours de rédaction par la mairie de Leucate pour des travaux envisagés en 2014.

<u>Suivi des différentes actions de gestion sur site Natura 2000 portées par des maîtres d'ouvrages autres que RIVAGE</u>

<u>Plan de gestion du Bourdigou</u>

La mise en œuvre du Plan de gestion du Bourdigou est en charge de PMCA. RIVAGE suit les différentes opérations menées et réalise en interne certains diagnostics (cf. point suivant). Dans le cadre de ce suivi plusieurs avis ont été donnés concernant le projet cœur de station de la commune. Ces avis ont permis de rappeler les enjeux validés en COPIL concernant ce plan de gestion.
RIVAGE a participé aux côtés du Conservatoire du littoral, de PMCA et du CEN LR à la mise en place d'un suivi particulier sur l'herpétofaune dans les dépressions intra dunaires.

<u>Mise en œuvre des actions de gestion menées en maîtrise d'ouvrage RIVAGE</u>

Actions relevant du dispositif Natura 2000 et actions « hors dispositif Natura 2000 »

<u>Élaboration du plan de gestion de la Sagnette</u>

Le plan de gestion du site naturel de la Sagnette à Saint-Hippolyte a été élaboré en concertation avec les acteurs locaux et validé par son Comité de pilotage en août 2013.Les différents comptes rendus relatifs à cette démarche sont joints en Annexe 7 de ce bilan). Ce plan de gestion dont l'élaboration était assurée par E. DeBlas (stagiaire au syndicat RIVAGE, sous la direction de Julien ROBERT) est disponible sur demande auprès de RIVAGE. L'objectif de ce plan de gestion est de parvenir à une préservation des habitats et des espèces présents sur ce site tout en assurant une ouverture canalisée au public (cheminement, observatoire, table d'orientation).

<u>Plan de gestion du Bourdigou</u>

En 2013 RIVAGE a initié le travail de diagnostic écologique et socio-économique de la plage de Torreilles en prévision d'une future adaptation du nettoyage mécanique par la commune. Ce travail sera poursuivi en 2014 avec une vision plus claire des possibilités de financement via la mise en œuvre des contrats Natura 2000.

Le suivi des travaux de lutte contre les espèces envahissantes a également été réalisé en interne afin d'évaluer l'efficacité des travaux réalisés en 2012.

Animation et coordination de chantiers nature

En 2013 plusieurs chantiers nature de diverses natures ont pu être organisés de façon autonome par RIVAGE ou encore en collaboration avec d'autres partenaires. Ces chantiers visaient principalement la gestion des espèces envahissantes mais concernaient également l'enlèvement d déchets en bordure d'étang.

Date	Site	Nature	Partenariats	Habitats naturels restaurés
19/03/2013	Le Mouret - Leucate	Arrachage manuel de griffe de sorcière	Lycée agricole de Narbonne Commune de Leucate	Dunes fixées
06/04/2013	Les Dosses – Le Barcarès	Arrachage manuel de griffe de sorcière	ACCA Le Barcarès Commune du Barcarès	Dunes fixées
26/05/2013	Bord d'étang – parc à huître - Leucate	Nettoyage de bord d'étang	ALBF 11/66 Commune de Leucate	Fourrées halophiles et laisses d'étang
01/06/2013	Saint-Hippolyte – Bord d'étang	Nettoyage de bord d'étang	Véolia, Commune de Saint-Hippolyte, Bonança, PMCA, Les APIS Catalan, les amis de la Fount Del Port	Fourrées halophiles, prés salés, agouilles et laisses d'étang
05/06/2013	Saint-Laurent-de-la-Salanque	Arrachage manuel de griffe de sorcière	PIJ Saint-Laurent-de-la-Salanque Commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque	Dunes fixées
12/09/2013	Le Mouret - Leucate	Arrachage manuel de griffe de sorcière	Lycée agricole de Pézenas Commune de Leucate	Dunes fixées

Les différents comptes rendus de ces chantiers nature sont présentés en Annexe 7

Gestion des espèces envahissantes

Les deux actions relations relative à la gestion des espèces envahissantes ont concerné en 2013 l'arrachage des griffes de sorcières sur le site du Mouret dans le cadre d'un contrat Natura 2000 et le suivi du chantier d'arrachage de Tabac glauque sur la commune de Saint-Laurent-de la Salanque à proximité du terrain militaire réalisé en partenariat avec le CEN LR et PMCA et pour lequel le contrôle des repousses a été effectué.

Le bilan détaillé de la première phase du chantier concernant le contrat Natura 2000 "Chantier de lutte contre la griffe de sorcière sur la commune de Leucate – secteur du Mouret" est fourni en Annexe 7. Ce chantier de jeunes bénévoles organisé en partenariat avec l'association Solidarités Jeunesse/REV a réuni 15 jeunes bénévoles du 7 au 28 septembre 2013. 3.52 ha de dune grise ont pu être traités ce qui correspond à 1800 m² de griffes de sorcières en recouvrement total et un volume de 84 m^3.

La police de la nature sur le territoire

En 2013, RIVAGE a poursuivi le travail de rapprochement des pouvoirs de police compétents. Cela s'est concrétisé par :

- Organisation de plusieurs opérations coup de poing sur la thématique de la circulation des véhicules terrestres à moteur en espaces naturels (commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque, Saint Hippolyte et Torreilles)
- Co-organisation d'une rencontre régionale pilotée par le réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés
- Discussion avec les différents corps de police sur l'amélioration des contrôles en espaces naturels
- Organisation d'un atelier d'échange « Police de l'environnement » (1/10/2013 à Leucate)
- Remontée annuelle des principales infractions sur le territoire pour l'élaboration des plans

de contrôle (*cf.* Annexe 7)

- Rencontre avec le Substitut du procureur des Pyrénées-Orientales en charge des questions d'Environnement
- Participation au groupe de travail Nature de la MISEN de l'AUDE et information quant aux zones à fort enjeu

Projet relatif à l'Agrion de mercure en collaboration avec l'ASF

La mise en œuvre du Plan de gestion en faveur de l'Agrion de mercure s'est poursuivie en 2013 selon le plan de gestion validé par la DREAL. Un bilan spécifique à cette opération a été réalisé et il est disponible sur demande auprès de RIVAGE. Les actions principales ont porté en 2013 sur la mise en place d'une charge pastorale adaptée, des campagnes de débroussaillage de la canne de Provence, de l'élagage d'arbres/arbustes en marge sud du canal principal et des suivis naturalistes.

Mise à disposition des données du DOCOB au maître d'œuvre dans le cadre de l'élaboration des différents dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000

De manière générale, une information est systématiquement transmise aux différents porteurs de projet concernant les habitats et les espèces présents sur le site de façon à servir de base aux évaluations des incidences. En fonction des différents types de projets, différents types d'avis peuvent être formulés : rencontre, note communication orale, etc. Ces avis ont concerné en 2013 les projets suivant :

- Projet de création de zone de Kite surf – Saint-Laurent-de-la-Salanque – étang de Salses-Leucate
- Projet de création de zone de Kite surf – Saint-Laurent-de-la-Salanque – étang de l'angle
- Projet d'aménagement d'une zone technique pour accueillir les services techniques de la Mairie de Leucate
- Projet de rebouchage d'un puits artésien – Saint-Laurent-de-la-Salanque
- Projet « cœur de station » - Torreilles
- Projet de la « Baillorie » - réfection d'une canalisation d'eau potable dans une agouille – Saint-Laurent-de-la-Salanque
- Projet de protection du littoral – Torreilles – Le Barcarès
- Projet de création d'une structure pour le Kite-surf CVCL - Leucate

Mise en œuvre de suivis scientifiques et techniques

Suivi scientifique sur l'herpétofaune et les reptiles de la Sagnette (Saint Hippolyte)

En 2013, dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion de la Sagnette, des inventaires spécifiques ont permis de caractériser l'herpétofaune sur le site de la Sagnette. Le GOR a été le prestataire retenu pour cette étude qui est téléchargeable sur le site internet de RIVAGE.

De plus, le syndicat RIVAGE a obtenu, pour 2 de ses agents (Julien ROBERT et Jean-Alexis NOEL), une dérogation ministérielle permettant la capture de l'Emyde lépreuse sur son territoire. Ainsi quelques suivis particuliers ont été entrepris en partenariat avec le GOR, sur 2 secteurs (Salses-le-Château et Station d'épuration de Torreilles) afin d'identifier de nouvelles populations. Sur les deux sites prospectés seul celui de Torreilles a permis d'identifier de nouveaux individus.

Suivi sur les friches agricoles et les dépôts sauvage d'ordures (partenariat IUT de Perpignan)

Dans le cadre de son enseignement pratique, l'IUT de Perpignan/Licence Pro GADER a participé à la réalisation de la cartographie des friches agricoles et de l'évaluation de leurs états de conservation associée au relevé des zones de dépôts sauvage. La phase de terrain a eu lieu en mars 2013, suivie d'une phase de saisie et de mise en forme des données.

Les rapports correspondant aux entités prospectées sont disponibles sur demande auprès du syndicat RIVAGE. Une communication des résultats de cette étude a été faite aux communes. Le travail d'analyse concernant les possibilités d'évacuation de zones de déchets sera réalisé en 2014.

Participation à la création d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat *1150 Lagune Côtière

RIVAGE a participé activement à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150* « lagune côtière » porté par le Pôle relais lagunes et réalisé en partenariat avec les gestionnaires de lagune sur la façade Méditerranéenne française. Ce projet s'inscrit dans la dynamique des méthodologies mises au point par le Muséum National d' Histoire Naturelle de Paris et

d. Animation de la charte Natura 2000

En ce qui concerne l'animation de la charte Natura 2000, 3 communes avaient manifesté leur désir de s'engager dans la démarche. En 2013, ces démarches ont abouti à la signature de la charte par les communes de Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Salanque et Torreilles. Le travail de RIVAGE a consisté à expliquer les démarches d'adhésion à la charte Natura 2000 et à cibler les différentes zones à engager.

e. Projet LIFE Lag'Nature

Étant donné que 2013 est la dernière année de mise en œuvre du projet LIFE+ LAG'Nature, la plupart des actions réalisées correspondent, à la finalisation des opérations (Maison de l'étang MO/RIVAGE et rencontres / MO CENLR), à la synthèse et à la diffusion des expériences acquises (séminaire final) et à la gestion administrative et financière du projet

Opérations à maîtrise d'ouvrage RIVAGE

- **Finalisation de l'aménagement de centre halieutouristique ; collaboration avec la commune de Leucate**

L'aménagement du centre halieu-touristique rebaptisé Maison de l'étang de Salses-Leucate s'est achevée en début 2013. L'inauguration a eu lieu dans le cadre des JMZH 2013.

- **Mise en place du fonctionnement de l'établissement**

En 2013 le fonctionnement de la Maison de l'étang a été assuré par la mairie de Leucate qui a mis à disposition deux agents pour assurer l'ouverture du bâtiment. Ces agents avaient uniquement comme fonction d'accueillir le public ; ils ont quand c'était possible et sur demande du public apporté quelques éclairages sur les thèmes présentés. Aucun développement conséquent en terme d'intégration de visites de la Maison de l'étang dans des programmes d'éducation à l'environnement n'a pu être fait en 2013 ; les agents mis à disposition n'ayant pas les compétences requises. Afin d'assurer un développement maximal du potentiel de la maison de l'étang et poser les bases d'un programme EEDD pour le syndicat RIVAGE, le syndicat demande à être agréée pour l'accueil d'un service civique dédié à cette mission.

RIVAGE et le service environnement de la mairie de Leucate ont travaillé à la rédaction d'une convention de gestion de la Maison de l'étang (validée dans ses principes par le conseil syndical). Cette convention qui fixe notamment les conditions d'ouverture de la Maison de l'étang, les frais portés par chacun des partenaires demande encore quelques précisions avant sa signature qui devrait intervenir en début 2014.

Le syndicat RIVAGE déménagera prochainement dans les bureaux aménagés dans ce qui était autre fois les cuisines du centre halieu-touristique.

Opérations à maîtrise d'ouvrage autre que RIVAGE

- **Campagne de rencontres (MO CEN Languedoc-Roussillon)**

Dans le cadre des rencontres organisées à travers le projet LIFE+ Lag'Nature, le CEN Languedoc-Roussillon a été en 2013 le maître d'ouvrage d'une dernière opération à laquelle RIVAGE a été associé (techniciens et élus). La 4ième rencontre régionale – décideurs ayant pour sujet «Une gestion efficace des espaces naturels littoraux contribuant au développement local » a été organisée le 20 septembre 2013 à Aigues Mortes.
Lors de cette journée, le syndicat RIVAGE a été amené à communiquer sur les actions mis en œuvre sur le territoire.

- **Gestion des espèces envahissantes (MO CEN Languedoc-Roussillon)**

Les opérations de surveillance de la reconquête des milieux traités par la flore patrimoniale ont été poursuivies en 2013 sur les zones traitées pour l'Opuntia à Torreilles et pour le tabac glauque à Saint Laurent de la Salanque. Les résultats issus de ces suivis sont transférés aux gestionnaires de sites.

- **Communication (MO CEN Languedoc-Roussillon)**

De façon générale RIVAGE participe à la communication organisée dans le cadre du projet LIFE+ Lag'Nature soit par le biais d'articles pour la newsletter soit par le biais de billets intégrés dans le site du projet : http://www.lifelagnature.fr/.

- **Coordination générale**

Dans le but d'assurer le bon déroulement du projet, tous les sites partenaires sont tenus de participer activement à la coordination opérationnelle du projet et à réaliser un bilan financier tous les 6 mois. Trois bilans financiers intermédiaires ont été fournis en janvier, avril et juin 2013 et un bilan final a été soumis en décembre 2013.
Un rapport intermédiaire a également été livré à l'Europe en avril 2013. Ce rapport a permis de justifier de l'avancement de travaux et de discuter des ajustements éventuels à prévoir sur quelques actions.
Les missions de coordination et de gestion du projet sont menées par le chef de file (CEN Languedoc-Roussillon) en collaboration avec les sites pilotes. En 2013 elles ont concerné :

- La gestion financière et administrative générale du projet,
- Le pilotage du programme à travers des contacts réguliers avec les partenaires,
- Visite du bureau d'études Astrale en charge du suivi du projet pour le compte de la Commission européenne (10 décembre 2013).

Le séminaire final du projet a été organisé par le CEN Languedoc-Roussillon en charge de la coordination générale du projet. Ce séminaire s'est déroulé entre le 29 et le 31 octobre 2013 à Montpellier. Le compte rendu de ce séminaire - organisé autour de séances de présentation du projet en salle, de tables rondes et d'atelier d travail sur des thématiques spécifiques au projet et de visites de terrain - est disponible sur le site internet du projet.

f. Gestion de la population de ragondins

La gestion des ragondins a été poursuivie jusqu'en juillet 2013 selon le calendrier de lutte initial (lutte tout au long de l'année, tous secteurs identifiés). Le bilan réalisé fait état de 361 animaux capturés entre juillet 2012 et juin 2013.
Le marché a ensuite été arrêté et on a procédé à un nouvel appel d'offre de façon a rationaliser la lutte qui désormais est limitée dans l'espace aux zones prioritaires (Salses-le-Château, Saint Hippolyte) et dans le temps à un total de 5 mois dans les périodes allant de février à avril et de août à

octobre). La Fédération de Chasse des Pyrénées-Orientales a été à nouveau retenue pour opérer la lutte à partir de 2014.
Le bilan annuel de lutte est disponible sur demande auprès de RIVAGE.

Étant donné la reprise de cette action au titre des actions transversales mises en œuvre dans le cadre de la SGZH, la mission a été assurée par le chargé de mission Zones Humides.

V. BILAN SYNTHETIQUE : RAPPORT D'ACTIVITE 2013

Dans le tableau récapitulatif ci-dessous sont résumées les principales actions réalisées par le syndicat RIVAGE telles que prévues par le programme d'action proposé pour 2013.

ACTION	RESULTATS
RIVAGE	
I. Concertation et planification	
Définition des objectifs annuels et pluriannuels de RIVAGE	
	Travail du syndicat en étroite collaboration avec les organismes subventionneurs (Agence de l'Eau, Région LR, État),
	Définition d'une stratégie pluriannuelle 2013-2017 validée par le conseil syndical et les partenaires financiers.
II. Mise en œuvre des orientations de gestion définies	
Gestion du syndicat	
Gestion administrative et financière	5 réunions du conseil syndical en 2013 pour assurer la gestion des milieux naturels des milieux aquatiques et des zones humides périphériques,
Gestion des charges courantes liées au fonctionnement	Gestion financière équilibre et trésorerie en cours de reconstruction,
Gestion de l'équipe	Gestion de l'équipe de RIVAGE et encadrement de stagiaires.
	Mise en place des démarches en vue de l'accueil d'un volontaire service civique
Communication et sensibilisation	
Presse, internet et communication locale	Nombreux articles de presse
	Communication régulière dans bulletins municipaux et journaux spécialisés (lettre lagunes, newsletter LIFE+.)
	Mise à jour régulière du site internet http://rivage-salses-leucate.fr
Communication information envers les partenaires scientifiques	Sessions d'information et de sensibilisation avec l'Université Paris VI et l'IUT de Perpignan
Éducation à l'environnement et sensibilisation du grand public	11 déploiements de l'Aucèl dans le cadre du DSL (Dispositif de Sensibilisation au Littoral)
	Ouverture au public de la Maison de l'étang de Salses-Leucate
	Interventions auprès du grand public lors d'événements ponctuels ou récurrents (JMZH, Marchés, Gliss'N Rock…)
	Installation de panneaux d'information autour de la lagune
SAGE ET CONTRAT D'ETANG	
I. Concertation et planification	
Secrétariat et animation de la CLE	
Animation de la CLE dans le cadre de la révision et de la validation du SAGE	Réunion de CLE (15/02/2013) : Présentations de la dernière partie du PAGD et de l'évaluation environnementale
	Réunion de CLE (11/03/2013) : Validation du projet de SAGE, du PAGD et de l'évaluation environnementale
Animation de Comités techniques	6 rencontres techniques pour la recture juridique du SAGE, l'analyse du PADG et la relecture de l'évaluation environnementale
Animation du Comité d'étang dans le cadre des du deuxième contrat	Engagement de la CLE dans une nouvelle démarche partenariale et identification de la CLE comme COPIL

ACTION	RESULTATS
d'étang	
Animation de la CLE et organisation des procédures en cas de demande d'avis	Avis favorable sur l'extension du port de plaisance de Port-Leucate
	Avis favorable sur la recharge des plages du Barcarès
Animation de la CLE dans le cadre de l'élaboration du SDAGE 2016-2021	Avis de la CLE sur les Grands enjeux de l'EAU 2016-2021
	Suivi des démarches techniques de l'élaboration du SDAGE (Définition RNAOE, élaboration PDM…)
Animation des groupes de travail pour la mise en œuvre du SAGE	Démarrage d'une nouvelle réflexion sur l'assainissement sur la commune d'Opoul-Périllos
	Début de réflexion sur la gestion des goélands
	Animation de la concertation sur la gestion des graus de l'étang de Salses-Leucate
	Suivi des travaux en lien avec le Schéma directeur d'assainissement eaux usées de Salses-le-Château
	Suivi des travaux en lien avec Schéma directeur des eaux pluviales du Barcarès
	Suivi des travaux en lien avec Cabanisation sur le site de la Roquette à Salses-le-Château
	Suivi de la concertation organisée dans le cadre du zonage des pratiques (kitesurf)
Collaboration avec les programmes de gestion connexes	
Participation aux CLE et échanges techniques avec les SAGE limitrophes	Participation aux Comités techniques du SAGE des nappes Plio-quaternaires et à la CLE
	Participation au Comité inter-SAGE pour l'ensemble du département 11
Participation aux réunions de concertations et échanges d'informations avec les autres outils de gestion (notamment les SCOT)	Suivi des travaux l'élaboration des Scot et PLU
	Particpation aux travaux du Parc marin
	Suivi des l'étude sur le karts des Corbières
Révision du SAGE de l'étang de Salses-Leucate	
Finalisation du projet de SAGE	Projet de SAGE révisé finalisé (Etat des lieux, PADG, Règlement, Cartographie, Évaluation environnementale) et validé en CLE
	Analyse juridique finalisée
	Procédure de consultation et d'approbation du SAGE lancée
Élaboration d'un contrat de mise en œuvre du SAGE	
	Partenaires du territoire redynamisés autour d'une démarche financière de mise en œuvre du SAGE
	Thématiques pouvant faire l'objet d'un contrat identifiées et programme d'action en cours d'écriture
	Échange techniques réguliers avec les partenaires techniques et financiers
II. Mise en œuvre des orientations de gestion définies	
Amélioration des connaissances	

ACTION	RESULTATS
Amélioration de la connaissance sur les rejets des piscicultures	Pas d'avancée significative
Analyse de l'état des connaissances par rapport à la contamination microbiologique	Analyse des bactéries dans le sédiment et l'eau de la zone de pêche des palourdes
	Piste quant à l'origine de la pollution
Amélioration de la connaissance des flux admissibles à la lagune	Recueil des premières données permettant de faire fonctionner le modèle
	Prise en mai du modèle
Actions visant à améliorer l'état de la masse d'eau de l'étang	
Suivi de la mise en place de démarches PAPPH	PAPPH engagés sur les communes de Saint Laurent de la Salanque et Saint Hippolyte
Etude de la possibilité de réalisation d'un SDEP sur le bassin versant	Réflexion sur les eaux pluviales engagée à Opoul
Suivi des actions de réhabilitation des stations d'épuration sur le bassin	Programme de travaux sur la station d'épuration de Saint Hippolyte identifié (fin prévue 2015)
	Programme de travaux sur la station d'épuration de Barcarès non défini, études en cours
Suivi du milieu	
Suivi des analyses dans le cadre du RSL	Participation à la concertation dans le cadre de la programmation du suivi
	Restitution des résultats aux acteurs locaux
Suivi simplifié des macrophytes aux exutoires des STEU	Réalisation du suivi deux fois par an et restitution des résultats aux acteurs locaux
Suivi des herbiers dans les zones à enjeu de l'étang	Suivi du prestataire réalisant cette étude et restitution des résultats auprès des acteurs locaux
Suivi des opérations de recherche concernant l'étang de Salses-Leucate	Suivi des travaux de recherche (SUBLIMO, MONITO, NAPPEX..) proposés ou engagés sur l'étang
ZONES HUMIDES	
I. Concertation et planification	
Animation de la concertation relative à l'élaboration de la SGZH	
Animation du Comité de suivi de la SGZH	Validation des différentes parties de la SGZH (Objectifs et SGZH complète)
	Restitution de l'avancement en 2013 de la SGZH et définition du programme d'action 2014
Animation des Comité de gestion et des COPIL dans le cadre des plans de gestion	Animation de nombreuses réunions de concertation en vue de définir 5 Plans de Gestion territoriaux et une Action Transversale
Validation des Objectifs de la SGZH issus du diagnostic des Zones Humides	
	Définition des Objectifs de la SGZH
	Présentation des Objectifs de gestion de la SGZH en Comité de suivi le 17 janvier 2013 et validation le27 mai
Rédaction du Programme d'Actions de la SGZH	
	Élaboration d'un programme d'action présenté et validé par le Comité de suivi le 27 mais
	Tableau de bord à jour sur la mise en œuvre des programmes d'actions annuels et de la SGZH de façon globale

ACTION	RESULTATS
Suivi des politiques de gestion des Zones Humides à échelle globale	
Suivi des démarches Zones Humides menées par les CG 11 et 66	Porter à connaissance des méthodes développées sur le territoire de RIVAGE
Suivi des PNA Emydes et Cistudes	Suivi des actions prévues dans le cadre de ces plans nationaux
Suivi SRCE	Veille à la bonne prise en compte des Zones Humides dans la détermination de la trame bleue
II. Mise en œuvre des orientations de gestion définies	
Montage des projets qui rentrent dans le seul cadre de la SGZH	
Plan de Gestion de la mare d'Opoul	Organisation de réunions de concertation préalables au Plan de Gestion
	Rédaction des éléments techniques et financiers relatifs au Plan de Gestion, Diagnostic, enjeux, objectifs, Plan de Gestion)
	Mise en œuvre d'un Chantier bénévole de nettoyage de la mare
	Initiation de la démarche de rédaction d'un arrêté de biotope sur la mare
Plan de Gestion de la dépression de Ventenac	Organisation de réunions de concertation préalables au Plan de Gestion
	Identification des potentielles pistes de gestion
Plan de Gestion valorisation de la Zone Humide du Communal-Nord (Saint Hippolyte 66)	Organisation de réunions de concertation préalables au Plan de Gestion
	Rédaction de la convention de partenariat avec la FDC 66
	Identification des potentielles pistes de gestion
Plan de Gestion mare de Port-Leucate (Leucate 11)	Identification des potentielles pistes de gestion
	Suivi de la mise en place de talus de protection autour de la mare
	Lancement de la concertation préalable au plan de gestion
Action Transversale "Urbanisme et Zones Humides"	Porter à connaissance auprès des partenaires en charge de l'urbanisme de la SGZH (zonage, contraintes…)
	Production d'une plaquette d'information "Urbanisme et zones humides"
	Lancement de la procédure visant à l'exonération de la TFNB
	Production d'une plaquette d'information "TFNB"
	Mise en place d'une procédure d'intégration des nouvelles études Zones Humides dans la délimitation actuelle
Accompagnement pour la mise en place de mesures compensatoires	Appui technique pour les mesures compensatoires en faveur de l'Euphorbe de terracine et du cumin couché
Participation à des projets concernés par la SGZH et le Docob Natura 2000	
Plan de gestion de la Sagnette à Saint-Hippolyte	Prise en compte des Zones Humides dans Plan de Gestion de la Sagnette
Chantier de régulation d'espèces envahissantes	Prise en compte des Zones Humides dans la gestion des espèce envahissantes
NATURA 2000	
I. Concertation et planification	
Secrétariat et animation des différentes instances de concertation (COPIL, groupes de travail, …)	
Animation du COPIL	Copil du 03/12/13 pendant lequel un point d'avancement des actions mises en œuvre dans le cadre du DocOb a été fait

ACTION	RESULTATS
Animation des groupes de travail	Animation de groupes de travail sur la thématique de la maîtrise de la fréquentation
Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site	Participations à différentes réunions : opérateurs agro-environnementaux, opérateurs Natura 2000 (régionale, départementale), COPIL des sites voisins, ...
Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions	Articulation entre diverses démarche environnementales assurées
II. Mise en œuvre des orientations de gestion définies	
Animation du PAEt	
Identification des potentiels contractants (MAEt)	Explication du dispositif aux agriculteurs et évaluation du potentiel de contractualisation
	Identification d'un agriculteur signant une nouvelle MAEt (pré-diagnostic des parcelles, analyses de critères d'éligibilité) et extension d'une MAEt existante pour un autre agriculteur
Suivi des MAEt (diagnostic préalable, accompagnement des signataires)	Accompagnement des experts dans le diagnostic écologique préalable à la contractualisation.
Animation du PAE	Recueil des informations relatives à la bonne mise en œuvre de MAEt
Animation du DocOb	
Identification des potentiels contractants (contrats Natura 2000)	Identification de deux contrats potentiels (gestion Espèces envahissantes sur Mouret, canalisation de la fréquentation sur Sagnette)
	Dépôt d'un contrat relatif à la lutte contre la griffe de sorcière sur la commune de Leucate (Mouret)
Suivi des contrats Natura 2000 mis en place par les maîtres d'ouvrages autres que RIVAGE	Suivi et assistance technique dans la mise en œuvre des deux contrats signés par Leucate : Gestion de la fréquentation du site du Mouret - Leucate et CLSL_3_2012 : Gestion de la fréquentation des bords d'étang – Leucate)
Suivi des différentes actions de gestion sur site Natura 2000 portées par des maîtres d'ouvrages autres que RIVAGE	Suivi de la mise en œuvre du plan de gestion du Bourdigou
Mise en œuvre des actions de gestion menées en maîtrise d'ouvrage RIVAGE	Plan de gestion de la Sagnette validé en comité de pilotage en août 2013
	Premier aménagements réalisés dès septembre 2013 (cheminement, observatoire, table d'orientation)
	Initiation d'un travail de diagnostic écologique et socio-économique de la plage de Torreilles (cadre plan de gestion du Bourdigou)
	Animation et coordination de 6 chantiers nature
	Animation et coordination du contrat Natura 2000 relatif à la gestion des griffes de sorcières sur le site du Mouret à Leucate
	Mise en œuvre du plan de gestion en faveur de l'Agrion de mercure (ASF)
	Organisation de plusieurs opérations coup de poing (véhicules terrestres à moteur en espaces naturels)
	Diverses rencontres (locales et régionales) et réunions de travail relatifs à la police de la nature
	Remontée annuelle des principales infractions sur le territoire
Mise à disposition des données du DOCOB	Information des porteurs de projet sur les habitats et les espèces présents sur le site ; 9 projets portants respectivement sur le kitesurf, l'aménagement d'une zone technique, le rebouchage d'un puits, un projet urbain etc....
Mise en œuvre de suivis	Suivi de l'étude réalisée sur l'herpétofaune et les reptiles de la Sagnette

ACTION	RESULTATS
scientifiques et techniques	
	Prospection de divers sites en vue de l'indentification d'Emydes lépreuses
	Réalisation d'une cartographie des friches agricoles et des dépôts sauvage d'ordures
	Participation à la création d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat *1150 Lagune Côtière
Animation de la charte Natura 2000	
	Signature de la charte Natura 2000 par les communes de St Hippolyte, St Laurent-de-la-Salanque et Torreilles
LIFE+ Lag'Nature	
Aménagement du centre halieu-touristique de Leucate (MO RIVAGE)	Finalisation de l'aménagement de centre halieutouristique ; collaboration avec la commune de Leucate
	Ouverture au public de la Maison de l'étang
	Convention de gestion de la Maison de l'étang signée avec la commune de Leucate
Gestion des espèces envahissantes (MO CEN Languedoc-Roussillon)	Suivi des opérations de surveillance de la reconquête des milieux traités par la flore patrimoniale
Campagne de rencontres (MO CEN Languedoc-Roussillon)	Participation de RIVAGE à la dernière rencontre locale "décideurs" - "Une gestion efficace des espaces naturels littoraux contribuant au développement local "
Communication (MO CEN Languedoc-Roussillon)	Participation à la communication réalisée à partir des résultats issus du projet Life+ LAG'Nature (site internet, newsletter, séminaire final)
Gestion de la population de ragondins	
	Suivi des opérations de gestion des ragondins et restitution auprès des communes de RIVAGE

VI. ANNEXES

A1 Fonctionnement du syndicat

A2 Communication et sensibilisation

A3 Révision et mise en œuvre du SAGE

A4 Démarche de contrat partenarial

A5 Mise en œuvre du SAGE

A6 Mise en œuvre de la SGZH

A7 Mise en œuvre du DocOb Natura 2000

Partenaires financiers de RIVAGE

Le programme d'action 2013 de RIVAGE a été rendu possible grâce au concours financier des partenaires ci-dessous.
MERCI